

REGION DE KAYES

=====

CERCLE DE NIORO

=====

*Commune Rurale de Guetema*

REPUBLIQUE DU MALI

\*\*\*\*\*

UN PEUPLE- UN BUT- UNE FOI

unicef 

**PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE,  
SOCIAL ET CULTUREL (PDESC) 2019- 2023  
DE LA COMMUNE RURALE DE GUETEMA**

**Partenaire** : Fonds des Nations  
Unies pour l'Enfance (UNICEF)

Période : décembre 2018

## CARTE DE LA COMMUNE

## Table des matières

<b>Introduction</b>	<b>2</b>
<b>I. Présentation générale de la commune de Guetema</b>	<b>5</b>
<b>A- Description générale de la commune</b>	<b>5</b>
I- Présentation	5
II- Description des secteurs d'activités	Erreur ! Signet non défini.
III- Décentralisation et bonne gouvernance	Erreur ! Signet non défini.
IV- Partenaires potentiels et domaines d'intervention	Erreur ! Signet non défini.
<b>B- Plan/ Programme de développement de la Commune</b>	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
I- Diagnostic de la commune	Erreur ! Signet non défini.
II- Les orientations et objectifs de développement de la commune rurale vues par le conseil	Erreur ! Signet non défini.
III- Planification des actions de la Commune pour 2019-2023	Erreur ! Signet non défini.
IV-Plan annuel de la Commune Rurale de Guetema 2019	34
<b>Conclusion</b>	<b>36</b>
<b>C- ANNEXES</b>	<b>37</b>
I- Liste des participants aux journées de concertation et consultation intercommunautaire	37
II- Liste des participants à l'atelier de planification	37
III- Code de conduite pour l'atelier de planification	1
IV- Les mesures d'accompagnement	1
V- Code déontologique	3

## **Sigles et abréviations**

AMPPF : Association Malienne pour la promotion de la planification familiale  
ANICT : Agence National d'Investissement des Collectivités Territoriales  
AN-RM : Assemblée Nationale-République du Mali  
APEJ : Agence pour la Promotion et l'Emploi des Jeunes  
AVRL : Association pour la Valorisation des Ressources Locales  
BDM SA : Banque de Développement du Mali  
CLOCSAD : Comité Local d'Orientation de Coordination de Suivi des Actions de Développement  
CDR : Comité de Développement Régional  
CPS : Cellule de Planification et de la statistique  
CSCRIP : Cadre Stratégique de Croissance et de Réduction de la Pauvreté  
DRPSIAP : l'Aménagement du Territoire et de la population  
ESPGRN : Equipe Système de Production et Gestion des Ressources Naturelles  
FAO : Fonds des Nations Unies pour l'Alimentation et L'Agriculture  
INPS : Institut National de Prévoyance Sociale  
KARED : Agence du Kaarta pour l'Action et la Recherche –Développement  
L'AMADER : Agence Malienne pour le Développement de l'Electrification Rurale  
L'OMVS : Organisation pour la Mise en Valeur du Fleuve Sénégal  
MC : Mouvement Citoyen  
ODIK : Opération pour le Développement Intégré du Kaarta  
PRODESO : Programme du Développement de l'Elevage dans le Sahel Occidental  
PRODEC : Programme Décennal de L'Education et de la Culture  
PRODESS : Programme Décennal de la Santé Sociale  
SDA : Schéma Directeur d'Approvisionnement  
SOTELMA : Société des Télécommunication du Mali

# Introduction

## Contexte et justification

La Décentralisation est l'option choisie par la République du Mali pour donner un nouvel élan à son développement depuis les premières heures de la troisième république comme définissent les lois suivantes :

- ◆ La loi N°93-008 du 02 février 1993 déterminant les conditions de la libre administration des collectivités territoriales, qui stipule que les CT ont pour mission la conception, la programmation et la mise en œuvre des actions de développement économique, social et culturel d'intérêt régional et local.

A son article 4, elle précise que tout transfert de compétence à une collectivité doit être accompagné de transfert concomitant par l'Etat à celle-ci des ressources et moyens nécessaires à l'exercice normal de ces compétences.

- ◆ La loi N° 95-022 portant statut des fonctionnaires des collectivités territoriales.
- ◆ La loi N° 95-034 du 12 avril 1999, modifiée, portant code des collectivités territoriales détermine pour chaque catégorie de collectivité un certain nombre d'attributions (compétences ou prérogatives) en fonction de sa vocation spécifique de prestation de service public local. Ainsi les collectivités territoriales règlent par délibération leurs propres affaires dont la liste de ces affaires est contenue dans le code des collectivités. Chaque collectivité dispose d'un organe délibérant et d'un organe exécutif.
- ◆ La loi N° 96- 059 portant création des communes.
- ◆ La loi N° 99- 035 du 10 août 1999 portant création des collectivités territoriales de cercles et de régions.
- ◆ Le Décret N° 95- 210/P-RM du 30 mai 1995 déterminant les conditions de nomination et les attributions des représentants de l'Etat au niveau des collectivités territoriales.
- ◆ Le Décret N° 02- 313/ P-RM du 04 juin 2002 fixant les détails des compétences transférées de l'Etat aux collectivités territoriales en matière d'éducation.
- ◆ Le Décret N° 02- 314/ P-RM du 04 juin 2002 fixant les détails des compétences transférées de l'Etat aux collectivités territoriales des niveaux cercle et cercle en matière de santé.
- ◆ Le Décret N° 02- 315/ P-RM du 04 juin 2002 fixant les détails des compétences transférées de l'Etat aux collectivités territoriales en matière d'hydraulique rurale et urbaine.
- ◆ Le Décret N° 06- 436/ P-RM du 16 octobre 2006 déterminant les modalités de coopération entre les collectivités territoriales en République du Mali.

Les collectivités territoriales sont dotées de moyens humains, matériels et financiers permettant de réaliser le développement local. Les partenaires au développement et l'Etat viendront appuyer les collectivités territoriales pour la réussite du processus de décentralisation et de la démocratisation.

La collectivité territoriale décentralisée dispose des compétences générales et spécifiques limitées ou régularisées. Elle a mission, de la conception ; de la programmation et de la mise en œuvre des actions de développement économique, social et culturel de la commune.

Par ailleurs le nouveau PDESC s'inscrivera dans les orientations nationales voire internationales données.

### Les objectifs :

#### L'objectif général du PDESC

- ✓ Doter la commune de Guétéma d'un outil de développement harmonieux et durable.

#### Les objectifs spécifiques sont les suivants :

- ✓ Prendre en compte des préoccupations et des besoins exprimés directement par les populations à travers un processus participatif ;

- ✓ Prendre en compte des aspects liés aux droits des enfants et à la protection sociale ;
- ✓ Contrôler le développement de la commune pour éviter un développement anarchique grâce à la coordination et à l'arbitrage des actions de tous les partenaires techniques et financiers.
- ✓ Harmoniser la répartition des actions et l'équité entre les différentes composantes géographiques et sociales de la commune (villages, hameaux, groupes sociaux doivent bénéficier des mêmes chances de développement) et la prise en compte globale et équilibrée de tous les secteurs de développement du Mali.
- ✓ La bonne gestion des ressources humaines, financières et techniques locales dans le temps (éviter le pilotage à vue et le gaspillage pour une durabilité des actions) grâce à leur planification.

### **Les méthodologies :**

L'élaboration du présent PDESC s'est déroulée suivant une démarche méthodologique participative sous la responsabilité des élus communaux, avec l'appui financier de l'UNICEF et technique des structures suivantes :

- Direction Régionale du Développement social et de l'Economie Solidaire de Kayes,
- Direction Régionale de la Planification, de la Statistique, de l'Informatique, de l'Aménagement du Territoire et de la Population de Kayes ;
- Agence de Développement Régional de Kayes ;
- Service Local du Développement Social et de l'Economie Solidaire de Nioro ;
- Service Local de la Planification, de la Statistique, de l'Informatique, de l'Aménagement du Territoire et de la Population
- Centre de Ressources et de Formation à la Décentralisation (CRFD) de Nioro ;
- Les membres du comité de pilotage communal.

Afin de l'appuyer dans son rôle de maître d'ouvrage de l'élaboration du PDESC, la commune a créé une commission chargée de l'élaboration du PDESC composé d'élus, de représentants des services techniques et de la société civile.

Le processus a suivi les différentes étapes de planification indiquées dans le guide produit par la PADRE/GIZ, et le DRPSIAP.

L'élaboration du plan a donné lieu à différentes séances de travail réunissant les principaux acteurs du processus afin de produire les documents indispensables à la démarche de planification. Ces documents sont les suivants :

- ⇒ Données statistiques disponibles sur le développement de la commune (Situation de Référence)
- ⇒ Synthèse de la situation de référence
- ⇒ Leçons tirées du bilan de l'ancien PDESC : Bilan Communal (BICO) et Bilan du PDESC
- ⇒ Synthèse de l'état des besoins actuels de la population
- ⇒ Grandes orientations politiques
- ⇒ Code de conduite pour l'atelier de planification
- ⇒ Code déontologique
- ⇒ Synthèse des projets et programmes des partenaires actuels

Les priorités de développement déterminées lors de l'atelier de planification résultent de l'analyse et de la synthèse de tous ces documents, complétés par les informations des experts techniques et des partenaires. La commune avec l'appui financier de l'UNICEF a respecté les étapes d'élaboration suivantes :

<b>Etapes</b>	<b>Dates</b>	<b>Objectifs</b>
1. Préalables	mai 2018 à juin 2018	Réunir toutes les conditions nécessaires à la réussite du processus : conditions politiques, techniques, financières, cadre de suivi...
2. Campagne d'information et de sensibilisation	Juin 2018 à Juillet 2018	Informier et sensibiliser les populations sur leurs rôles et responsabilités afin qu'elles s'impliquent dans le processus d'élaboration du PDESC.
3. Formation des membres des comités de pilotage sur les outils de collecte des données	6 au 10 Août 2018	Renforcer les compétences des membres des comités de pilotage sur les outils de collecte, les droits de l'enfant et la protection sociale
4. Réalisation du diagnostic technique auprès des services techniques	08 au 30 Août 2018	Recenser les données auprès des services techniques
3. Réalisation du Diagnostic villageois dans les villages et hameaux de la commune	16 Août au 04 septembre 2018	Recenser les potentialités et difficultés réelles du développement perçu par la communauté qui s'exprime sans aucune interférence extérieure.
4. Journées de Concertation et de Consultation Intercommunautaire	.....octobre 2018	Permettre un recensement des aspirations des communautés en présence de leurs représentants et du conseil communal. Identifier les principaux éléments du PDESC
5. Atelier de planification	17 au 18 novembre 2018	Analyser les résultats des journées de concertation et de consultation intercommunautaire, priorisation des actions, Elaborer le plan quinquennal et le programme de la première année du plan.
6. Rédaction, relecture version provisoire,	.....novembre 2018	Recueillir l'avis des populations sur les résultats de l' Avant Projet
7. Restitution / validation	.....décembre 2018	Prendre en compte les observations et suggestions, Faciliter la mise en œuvre effective du PDESC
Adoption par le conseil communal	.....décembre 2018	Adoption définitive du PDESC et mise en route, suivi accompagnement

## A. Monographie de la commune rurale de Guétéma

### I. Présentation générale de la commune de Guétéma

#### A- Description générale de la commune

#### I- Présentation

##### 1-1 Historique

##### 1-2 Historique

L'histoire de la commune rurale de Guétéma est assez simple. Les premiers habitants de Guétéma sont venus de Dialoubé, village situé près de Mopti. Ceux-ci étaient des commerçants transporteurs de sel. Ils ont longtemps combattu avec Elhadj Oumar Tall. En partant, ils ont confié la chefferie à Hamady Nialdi qui dirigea jusqu'à l'arrivée des Blancs. Avec les blancs, c'est Alpha Amadou Diallo, grand maître coranique qui est devenu le premier chef de village.

Après l'indépendance, suivant la loi N° 65-20/AN-RM du 1<sup>er</sup> Avril 1965 portant création et aménagement d'arrondissement, Guétéma était dans l'arrondissement central.

Après les événements du 26 mars 1991, il a été inscrit dans notre constitution une option de décentralisation administrative : il y'a eu lieu la loi N° 96-059 du 04 novembre 1996 portant création des communes en république du Mali.

Guétéma est devenu commune rurale dans le cercle de Nioro du Sahel regroupant 11 villages avec comme chef-lieu : Guétéma.

**Tableau n°1** : Liste des villages.

N°	Village	N°	Village
1	Guétéma	7	Kolomina
2	Missira	8	Baïssamboula
3	Sambalambé	9	Folonkidé-Boundou
4	Darah	10	Haoudja Yéro Aly
5	Loumougnalbi	11	Mandala
6	Makana-Rangabé		

**Tableau n°2** : Distances entre les villages, hameaux et le chef lieu de la commune.

N°	Villages	Distance/chef lieu de la commune	N°	Villages	Distance/chef lieu de la commune	N°	Villages	Distance/chef lieu de la commune
1	Guétéma	Chef lieu	6	Makana-Rangabé	<b>15</b>	11	Mandala	<b>7</b>
2	Missira	<b>2</b>	7	Kolomina	<b>10</b>	12		
3	Sambalambé	<b>4</b>	8	Baïssamboula	<b>6</b>	13		
4	Darah	<b>5</b>	9	Folonkidé-Boundou	<b>8</b>	14		
5	Loumougnalbi	<b>10</b>	10	Haoudja Yéro Aly	<b>4</b>	15		

Les villages sont reliés au chef lieu de commune par des pistes en mauvais état et difficilement praticable la saison des pluies.



### 1-3 Traits physiques

#### ✓ Situation géographique de la commune

La commune rurale de Guétéma se trouve à l'ouest du Mali au cœur du Sahel occidental, dans le cercle de Nioro du Sahel. La commune couvre une superficie de 375 Km<sup>2</sup> soit une densité de 4 Hbts au Km<sup>2</sup>. Elle est limitée au Nord par la commune de Nioro du Sahel, au Sud par la commune de Simby, au Sud-est par la commune de Fassoudebe, à l'Est par la commune de Yérééré et à l'Ouest par la commune de Gadiaba Kadiel.

#### ✓ Climat – Végétation et Relief

Le climat est du type sahélien avec les températures variant entre 17 et 42° selon les saisons. Les précipitations varient entre les mois de juillet et septembre.

On distingue trois saisons :

- a. Une saison froide allant de mi-novembre à mi-février.
- b. Une saison chaude allant de mi-février à mi-juin.
- c. Une saison pluvieuse qui va de juin à octobre.

Le tableau ci-dessous indique la quantité d'eau reçue dans la commune pour les dix années passées.

**Tableau n° 3:** la quantité d'eau reçue dans la commune pour les dix années passées

Année	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Pluviométrie	411	513	655	754,5	650					

La végétation est composée essentiellement d'acacias et d'épineux. La couverture végétale est constituée essentiellement d'herbes annuelles. Elle offre aussi des opportunités de cueillette (Fruit de baobab Pain de singe nénuphar et jujube, Gomme arabique, etc...)

Le relief est fait dans l'ensemble de collines et de plateaux par endroit qui est le prolongement du Fouta Djallon. Les terrains sont généralement plats. Ils sont constitués de sable et de cailloux (Gravier). La nature du relief rend souvent le déplacement.

#### ✓ Réseau hydrographique

Il n'y a pas de cours d'eau important dans la commune de Guétéma. Seuls existent des rivières, des marigots et des mares saisonnières. Ces cours d'eau servent l'abreuvoir au cheptel pendant une période très courte. La pluviométrie ne dépasse pas 700 mm annuel. Pendant la saison sèche, toutes les rivières sont à sec. Ces cours d'eau ne sont que des oueds au lit ensablé, qui ne coulent que pendant l'hivernage.

## B. LES RESSOURCES HUMAINES

### B. 1. POPULATION / DEMOGRAPHIE

#### 1-4 Traits humains

##### a) Population

La population résidente de la commune de Guétéma en 2018, compte 12 475 habitants ressortit du RGPH 2009/PROJECTION DNP/DRPSIAP NIORO

**Tableau n°4 :** Données démographiques et ethniques.

	Classe d'âge		Population totale
	Homme	Femme	
0 - 4ans	1 174	1 188	2 364
5 - 9 ans	1 031	1 022	2 055
10 - 14ans	782	749	1 534
15 - 19 ans	589	673	1 261

20 - 24 ans	423	521	942
25 - 29 ans	366	463	827
30 - 34 ans	295	368	663
35 - 39 ans	250	281	531
40 - 44 ans	203	233	436
45 - 49 ans	178	193	371
50 - 54 ans	142	169	311
55 - 59 ans	117	123	240
60 - 64 ans	102	115	217
65 - 69 ans	78	77	155
70 - 74 ans	56	61	117
75 - 79 ans	35	35	70
80 et plus	35	40	75
Age non définis	137	169	306
<b>TOTAL</b>	<b>5 994</b>	<b>6 481</b>	<b>12 475</b>

*Année et source des données : 2018 service local Plan et de la statistique.*

La population active (le nombre de personne en âge de travailler) de la commune : **Population [15-45[ans + population [45-55[ans**

*b) Les Ethnies existantes :*

La population de la commune rurale de Guétéma est essentiellement composée de peulh.

*c) Le mouvement migratoire de la population*

Il est de tous les phénomènes le plus perceptible qui intéresse l'ensemble de la commune. Face aux handicaps naturels d'une région où vivent les populations diminuent, l'exode rural et l'émigration apparaît dans bien des cas comme un exutoire aux difficultés rencontrées. La commune se caractérise par de fortes migrations vers les grandes villes du pays, certains pays Africains, l'Europe. Malgré qu'elle détourne un grand nombre d'actifs, elle assure néanmoins le complément nécessaire à la survie et à l'amélioration des conditions d'existence des populations.

On distingue plusieurs types de courants migratoires :

- les migrations traditionnelles qu'elles soient temporaires ou de longue durée, ont pour nouvelles destinations les pays industrialisés (France, USA, Asie.)
- Les migrations saisonnières sont effectuées dans le cercle même, dans certaines villes du Mali telles : Bamako, Kayes, Ségou, Sikasso, Nioro, Yélimané, Diéma, Kita, Mopti, San etc. Les intéressés retournent généralement à la saison hivernale dans leurs villages pour les travaux agricoles.

Les migrations de plus en plus longues durées ont pour destination en Afrique : le Congo, la R.D.C, la Côte d'Ivoire, le Gabon, le Sénégal, la Sierra Leone, la Zambie, la Libye etc.

## B. 2. ORGANISATION SOCIALE ET GOUVERNANCE LOCALE

**Tableau n°5 : les associations et organisations sociales**

N°	Nom l'institution ou l'organisation	Statut (moderne ou traditionnel)	N° récépissé et/ou date de création	Nbre d'adhérent	Principales activités	Zones couvertes (villages concernés)
1	Société coopérative simplifiée FEDDE DANTAL NEKORO du PERIMETRE POSTARAL de la Commune Rural deGuetema	Moderne	N-2016-k1n6/0058/A	23	Bétail/viande	Guétéma
2	Société coopérative simplifiée « HABBERE JILLY » de Sambalambé-SCOOPS	Moderne	N-2017-K1n6/0094/A	47	Mil/sorgho	Sambalambé
3	Société coopérative simplifiée « HABBERE JILLY » de Sambalambé-SCOOPS	Moderne	N-2017-K1n6/0094/A	47	Mil/sorgho	Sambalambé
4	Société coopérative simplifiée « FEDDE DATHE » des Collecteurs de la Gomme Arabique de Makana-SCOOPS	Moderne	K1n6-2017/0114/A	15	Gomme Arabique	Makana

## B. 3. PARTENARIATS

**Tableau n°6 : Partenaires techniques et financiers.**

N°	Nom et/ou Sigle	Domaines d'intervention	Principales activités	Villages couverts	Type d'appui ( <i>technique et/ou financier</i> )	Durée d'intervention dans la commune
1	P2DRS PGRNCC	Renforcement de la résilience à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle	Protection et gestion de l'environnement	Commune	Technique et financier	3 ans
2	ADG	Sécurité alimentaire, éducation et la santé	Renforcement des banques de céréales, maraichage, agriculture	Commune	Technique et financier	7 ans
3	UNICEF	Santé, éducation développement social	Vaccination, nutrition, protection Renforcement des capacités,	Commune	Technique et financier	19 ans

			information et la sensibilisation			
4	Centre de Ressources et de Formation à la Décentralisation	Décentralisation	Renforcement des capacités en décentralisation et gouvernance locale,	Commune	Technique	15 ans
5	Agence KARED	Développement global	Aménagement hydro agricole, maraichage, appui aux organisations paysannes, protection et gestion de l'environnement	Commune	Technique	19 ans
6	AFLN	Education, santé	Renforcement des capacités des acteurs locaux, alphabétisation, lutte contre le VIH/SIDA, appui aux organisations paysannes	Commune	Technique	16 ans
7	STOP SAHEL	Microcrédit	Renforcement des capacités des groupements féminins, l'épargne	Commune	Technique	6 ans
8	BICED	appui conseils	Maîtrise d'ouvrage	Commune	Technique	15 ans
9	GESDL	appui conseils	Maîtrise d'ouvrage	Commune	Technique	12 ans
10	Programme Jigisèmèjiri	Lutte contre la pauvreté Sécurité alimentaire	Transferts monétaires et mesures d'accompagnement	Commune	Appui financier	5 ans
11	MEDIK	Santé	Construction, réhabilitation CSCOM, renforcement des capacités, sensibilisation des populations	Commune	Technique	4 ans
12	UNICEF	Protection, santé	Appui élaboration PDESC, vaccination	Commune	Financier	15 ans
13	Agence de Développement Régional	Décentralisation	Appui conseils, renforcement des capacités	Commune	Technique	2 ans

*Année et source des données : 2018, Mairie Guétéma.*

## **B. 5. EDUCATION**

**2-2-3 Education** : Le Programme Décennal pour l'Education : PRODEC,

Son objectif d'ici 2025 est que «Tous les enfants Maliens achèvent une éducation de base de qualité et le secteur éducatif fournit au pays les ressources humaines nécessaires à son développement».

**Tableau n°7:** Localisation des infrastructures scolaires et leur état.

Communes	Nom de l'établissement	Localisation	Etat <i>Bon/ En dégradation</i>	Comité de gestion et fonctionnalité ?	Statut <i>Public/Privé</i>	Nombre de classes	Nombre d'élèves	Nombre de maîtres	Nombre de tables banc
Guetema	1 <sup>er</sup> cycle	Guétéma	En dégradation	Oui fonctionnel	Public	06	G : 76 F : 199 T : 275	05	130
	1 <sup>er</sup> cycle	Kolomina	En dégradation	Oui fonctionnel	public	06	G : 36 F : 89 T : 125	03	90
	2 <sup>ème</sup> cycle	Guetema	Bon	Fonctionnel	Public	03	G : 14 F : 18 T : 32	06	29

Source : PDEB 2017-2018

**NB :** La commune a 14 enseignants dont 8 au premier cycle et 06 au second cycle.

La commune de Guétéma dispose de nos jours des écoles fondamentales : 1<sup>er</sup> cycle et second cycle. La fréquentation scolaire n'étant pas bonne et cela à cause de l'hostilité des parents vis à vis de l'école. L'absence de locaux modernes pour l'alphabétisation et parfois cette activité est menée sous les hangars et dans les vestibules. Il est à noter que la commune dispose de nombreuses potentialités en auditeurs et animateurs des centres d'alphabétisation.

**Tableau n°8 :** Scolarisation des enfants en situation difficile.

Tableau : Scolarisation des enfants en situation difficile par niveau d'étude et sexe y compris les medersas (Nombre)										
Enfants en situations difficiles		1 <sup>ère</sup> A	2 <sup>ème</sup> A	3 <sup>ème</sup> A	4 <sup>ème</sup> A	5 <sup>ème</sup> A	6 <sup>ème</sup> A	7 <sup>ème</sup> A	8 <sup>ème</sup> A	9 <sup>ème</sup> A
Enfants Orphelins	Garçon	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Fille	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Enfants des parents indigents	Garçon	1	0	0	0	1	1	0	0	0
	Fille	3	2	2	2	4	3	2	0	0
	<b>Total</b>	<b>4</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>5</b>	<b>4</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Total</b>	<b>Garçon</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
	<b>Fille</b>	<b>3</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>4</b>	<b>3</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
	<b>Total</b>	<b>4</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>5</b>	<b>4</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

Année et source de données : 2018, Mairie, villages.

**Tableau n°9 :** Les indicateurs dans le domaine de l'éducation.

Indicateurs	Normes	Valeurs cercles	Ecarts	Explication des écarts	Comment faire le calcul	Utilisations
Taux de scolarisation		16,20%			Nombre d'enfants scolarisés x 100) / nombre d'enfants scolarisables	Apprécier le niveau de scolarisation (formation) des

Taux de scolarisation des filles		22,61			(nombre de filles scolarisés x 100) / nombre de filles scolarisable	enfants, l'accès à l'éducation formel.
Taux de fréquentation		-			(nombre d'enfants allant à l'école x 100) / nombre d'enfants inscrits	
Ratio école/village		0,27%			(Nombre total d'écoles / Nombre total de villages)	Permet d'évaluer le besoin en équipements scolaires
Ratio maitre/élève		0,03 1 <sup>er</sup> cycle			(nombre total de maître / nombre d'élèves)	Permet de connaître la qualité des conditions de travail dans les classes, donc la qualité de l'enseignement
		0,20 2 <sup>ème</sup> cycle				
Ratio Table-banc/élève		0,55 1 <sup>er</sup> cycle			(nombre total de table-banc / nombre d'élève)	
		0,90 2 <sup>ème</sup> cycle				
Ratio élève/classe		33,33 1 <sup>er</sup> cycle			(nombre total d'élève / nombre total de classe)	
		10,66 2 <sup>ème</sup> cycle				
Ratio livre/élève		3,37%			nombre de livre / par le nombre d'élève)	
Ratio centre alpha fonctionnel/villages		0,18%			(nombre de centre d'alphabétisation fonctionnel / nombre de village)	Permet de connaître l'accès et la qualité de l'enseignement non formel
Taux d'alphabétisation		-			(Nombre de personnes alphabétisées / nombre total d'habitant)	
Ratio CED/village		0,18%			(nombre de CED / nombre de village)	

Année et source des données : CAP Nioro.

NB : 2068 livres seraient dans la commune pour 615 élèves d'où 3 livres /élève

## B. 6. SANTE :

**2-2-2 Santé** : Le Programme Décennal pour le Développement Socio- sanitaire PRODESS

Les défis du CSLP II dans le domaine de la santé restent ceux du Plan Décennal de Développement Sanitaire et Social (PDDSS) et du deuxième Programme quinquennal de Développement Sanitaire et Social (PRODESSII) en cours. Parmi ceux-ci on peut citer:

- (i) l'amélioration de l'accès géographique aux services essentiels de santé et la disponibilité des ressources humaines qualifiées,
- (ii) la disponibilité de médicaments, vaccins et consommables de qualité de façon continue et à des prix bas sur le territoire national,

- (iii) l'allègement des coûts en faveur des pauvres pour les soins en particulier la vaccination, la consultation prénatale, la planification familiale, le prix des services de Prise en Charge Intégrée des Maladies de l'Enfant (PCIME),
- (iv) la réforme des établissements hospitaliers et des autres établissements de recherche et,
- (v) le renforcement des capacités institutionnelles du Ministère de la Santé et de l'ensemble des structures de santé.

**Tableau n°10** : Infrastructures sanitaires et ressources humaines.

Villages	Service de santé*	Fonctionnalité <i>Oui/ non</i>	Nombre de consultations annuelles	Existe structure de gestion ? <i>Si oui, est-ce fonctionnel</i>	Personnel disponible		
					Type	nombre	Prise en charge
Guétéma	CSCOM	Oui		ASACO/CA/C G/CS	Technicien de santé	1	Etat
					Gérant	1	ASACO
					Matrone	1	ASACO
					Aide soignant	1	ASACO
					Accoucheuse traditionnelle	1	ASACO
Kolomina	Centre secondaire	Oui		Non	Gérant	1	Ressortissant
					Matrone	1	Ressortissant
Folonkidé -Boundou	Maternité	Oui		Non	Matrone	1	Mairie

Année et source des données : 2018, CSCOM de Guétéma.

**Tableau n°11** : Equipements des services de santé.

Localisation	Moyen de locomotion	Materiel bloc	Matériel maternité	Moyen de communication	Source de financement
Guétéma	Moto AG 100 Moto Honda Moto taxi Véhicule ambulance	Dispensaire, Maternité	Salle d'accouchement, Balance, Table d'accouchement, Boite d'accouchement	RAC	Etat, UNICEF, commune, ressortissants
Kolomina	Moto DT 125	Maternité	- Salle d'accouchement, Balance, Table d'accouchement, Boite d'accouchement		Communautaire

Année et source des données : 2018, CSCOM de Guétéma.

**Tableau n°12** : Maladies courantes.

Village	Type	Nombre	Nature	Personnel		Maladies courantes	Taux de fréquentation	Source de financement
				Qualifié	Subalterne			
Guétéma	CSCOM	1	Communautai	1	4	Paludisme,	35%	Etat,

			re			diarrhée, MST, broncho pneumonie, malnutrition, fièvre, autres maladies respiratoires, HTA (Hypertensio n artérielle), Eclampsie		UNICEF, commune, ressortissants
Kolomina	Centre secondair e	1	Communautai re	0	2	Paludisme, diarrhée, MST, broncho pneumonie, malnutrition, fièvre, autres maladies respiratoires, HTA (Hypertensio n artérielle), Eclampsie	10%	Communautai re
Folonkidé- Boundunk é	Maternité	1	Communautai re	0	0			Mairie

Année et source des données : 2018, CSCOM de Guinée.

**Tableau n°13:** Approvisionnement en médicaments.

Localisation	Dépôt pharmaceutique	DCI	Spécialisation	Lieu d'approvisionnement	Source financement	Chiffre d'affaire
Guinée	1	x	x	Nioro (CS Réf)	Dépôt	-
Kolomina	1	x	x	Nioro (CS Réf)	Dépôt	-

Année et source des données : 2018, CSCOM de Guinée.

## **B. 7. Développement Social et Economie Solidaire.**

**Tableau n°14 :** Situation des personnes handicapées.

Types Handicaps	Hommes	Femmes	Total
Moteurs	71	56	127
Visuels	43	41	84



Auditifs	5	10	15
Mentaux	35	25	60
Albinos	3	2	5
Bègue	12	0	12
Petite taille	0	0	0
Poly handicapés	57	31	88
<b>Total</b>	<b>226</b>	<b>165</b>	<b>391</b>

Année et source de données : 2018, Mairie, villages.

**Tableau n°15** : Femmes démunies chefs de famille.

Villages	Nbre de femmes démunies seules chargées de famille	Nbre d'enfants de en charge	Nbre d'enfants scolarisés	Nbre d'enfants non scolarisés
Guétéma	16	38	15	23
Darah	11	22	0	22
Folonkidé Bodou	1	4	0	4
Gadiaba Baïssamboula	11	15	0	15
Haoudjia –Yero-Ali	6	32	0	32
Kolomina	9	51	6	45
Loumounialbi	25	92	0	92
Makana Rangabé	36	186	0	186
Missira	5	17	0	17
Sambalambé	14	79	0	79
Mandala	4	20	0	20
<b>TOTAL</b>	<b>131</b>	<b>556</b>	<b>21</b>	<b>535</b>

Année et source de données : 2018, Mairie, villages.

**Tableau n°16** : Femmes souffrant de la fistule.

Villages	Nbre de femmes souffrant de la fistule	Nbre d'enfants de en charge	Nbre d'enfants scolarisés	Nbre d'enfants non scolarisés	Nbre d'enfants ne disposant d'acte de naissance
Gueteama	0	0	0	0	0
Darah	0	0	0	0	0
Folonkidé Bodou	0	0	0	0	0
Gadiaba Baïssamboula	0	0	0	0	0

Haoudjia –Yero-Ali	0	0	0	0	0
Kolomina	0	0	0	0	0
Loumounialbi	0	0	0	0	0
Makana Rangabé	0	0	0	0	0
Missira	0	0	0	0	0
Sambalambé	0	0	0	0	0
Mandala	0	0	0	0	0
<b>Total</b>	0	0	0	0	0

Année et source de données : 2018, Mairie, villages.

### C. ECONOMIE RURALE.

**Utilisation:** L'objectif de ces tableaux est de faire un état des lieux des ressources naturelles de la commune, leur utilisation, leur état afin de les valoriser. Ils permettent aussi de constater les potentialités et contraintes des sous secteurs comme l'agriculture, l'élevage ou encore la pêche...

#### C.1. RESSOURCES NATURELLES

**Tableau n°17:** Types de ressources naturelles\* dans le cercle.

Types	Quantité/Sup erficie...	Types d'exploitation	Contraintes ou problèmes liés à la ressource	Etat de la ressource	Localisation (village)
Bois de chauffe	Inconnue	Pas de type	Absence de plan de gestion, peu de sensibilisation	En phase de restructuration	
Bois de service	Inconnue	Pas de type	Insuffisance	En phase de restructuration	
Fruits (cueillette)	Inconnue	Pas de type	Socioculturelle	En phase de restructuration	
Faune	Inconnue	Pas de type	Absence de plan de gestion, peu de sensibilisation	En phase de restructuration	
Halieutique	Inconnue	Pas de type	Absence d'eau et de surface permanent	Variable	

Année et source des données : 2018, Mairie Guétéma.

**Tableau n°18** : types de forêts et leurs caractéristiques.

Types de forêts	Nom	Localisation (village)	Superficie		Espèces dominantes	Etat	Type d'exploitation	Actions de protection/conservation de la forêt
			Totale	Déboisée				
Classées	-	-	-	-	-	-	-	-
Mise en défend	-	Guétéma	10 ha	50%	-	-	-	-
Bois sacré		Néant			-	-	-	-
Forêts villageoises	-	-	-	-	-	-	-	-
Forêts protégées	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres à spécifier	-	-	-	-	-	-	-	-

Année de référence: 2018 Sources: Cantonnement Forestier de Nioro.

## C.2. AGRICULTURE.

**Tableau N°19** : Caractéristiques générales de l'agriculture dans le cercle.

Superficie potentielle cultivable	Superficie mise en valeur	Taux de mise en valeur	Pluviométrie par an	Existence des jachères
21 848 ha	1684,8	7,7%	312 mm, moyenne annuelle de 400 à 500 mm	84,24

Année 2017, sources : Secteur Agriculture de Nioro.

**Tableau n° 20** : éléments de la production agricole.

Spécifications	Production totale	Superficie mise en valeur	Rendement/ha	Intrants agricoles	Zone/villages de production	Principale utilisation des productions agricoles en quantité
				Types et sources		
Mil	75,64 T	244	310 Kg	ONG, ETAT		Autoconsommation
Sorgho	344,4 T	861	400 Kg	ONG, ETAT		Autoconsommation
Maïs	0	0	0	-		Autoconsommation
Arachide	59 T	162	370 Kg	ONG, ETAT		Autoconsommation
Niébé Pur	2,56 T	13,53	190 Kg	ONG, ETAT		Autoconsommation

Niébé associé	55 T	198,3	285	ONG, ETAT		Autoconsommation
---------------	------	-------	-----	-----------	--	------------------

Année 2017, sources : Secteur Agriculture de Nioro.

**Tableau n°21** : éléments de la production maraichère.

Spéculations	Production totale (tonne)	Superficie mise en valeur en ha	Rendement/ha	Intrants agricoles	Zone/ villages de production
				Types et sources	
Concombre	1T 600	0,5	320	Nioro, Bamako, Kayes, ONG et paysans	Commune
Aubergine	0,6	0,30	200	Nioro, Bamako, Kayes, ONG et paysans	Commune
Chou	5 T	0,5	10 000	Nioro, Bamako, Kayes, ONG et paysans	Commune
Tomate	1T 050	0,5	2100	Nioro, Bamako, Kayes, ONG et paysans	Commune
Gombo	6 T	2	3000	Nioro, Bamako, Kayes, ONG et paysans	Commune
Laitue	0,9	0,5	1800	Nioro, Bamako, Kayes, ONG et paysans	Commune
Niébé Feuille	1T 500	0,5	3000	Nioro, Bamako, Kayes, ONG et paysans	Commune

Année 2017, sources : Secteur Agriculture de Nioro.

**Tableau n° 22** : éléments de la production fruitière.

Spéculations	Production totale	Superficie mise en valeur	Rendement/ha	Zone/ villages de production
Mangues	Néant	Néant	Néant	Néant
Oranges	Néant	Néant	Néant	Néant
Papayes	Néant	Néant	Néant	Néant

Année 2017, sources : Secteur Agriculture de Nioro.

**Tableau N°23** : Indicateurs dans le domaine de l'agriculture.

Indicateurs*	Normes	Valeurs actuelles dans la commune	Ecart	Explication des écarts	Utilisation
Rendement Kg par ha de sorgho	1200	400	800	Sécheresse, ravageurs	Auto consommation
Rendement Kg par ha de mil	1 120	310	810	Sécheresse, ravageurs	Auto consommation
Rendement Kg par ha de maïs	2200	-	-		Auto consommation
Rendement Kg par ha d'arachide	1000	320	630	Sécheresse, ravageurs	Auto consommation
Rendement Kg par ha de riz	2000 à 3000	-	-		Auto consommation
Rendement Kg par ha de coton	-	-	-		

Taux de suffisance alimentaire	-	-	-		
Ratio encadreur/population	-	-	-		
Ratio encadreur/village	1 agent pour 8 villages	1 agent pour toute la commune	3		

Année 2017, sources : Secteur Agriculture de Nioro.

**Les principales contraintes** : les principales contraintes de l'agriculture demeurent jusqu'à nos jours :

- L'invasion acridienne
- La faible pluviométrie
- La dégradation des sols due à l'action de l'homme, le surpâturage, de l'eau et du vent
- Le défrichement dans les champs et la coupe des arbres
- L'invasion des parasites et ennemis des cultures
- Le faible équipement des producteurs
- La cherté des intrants agricoles
- Le manque d'encadrement des producteurs.

### C.3. ELEVAGE

Dans la commune de Guétéma, l'élevage joue un rôle prépondérant dans l'économie familiale et constitue le principal moyen d'épargne pour une large couche de la population.

Le sous-secteur élevage à travers ses principales filières (bétail- viande, lait, volaille, cuir et peaux) peut incontestablement constituer un créneau porteur d'emplois.

L'élevage est pratiqué sous deux principales formes :

- Une forme pastorale caractérisée par une migration saisonnière plus ou moins régulière des animaux entre les zones agro- écologiques à la recherche des ressources naturelles complémentaires. Dans ce cas, plus de 50% du revenu brut des ménages provient de l'élevage ou des activités liées à l'élevage.
- Une forme agro- pastorale où l'élevage est combiné avec des activités agricoles plus ou moins importantes. Dans ce cas, environ 10 à 50% du revenu brut des ménages provient de l'agriculture.

Les principaux types d'éleveurs identifiés sont :

- Les grands éleveurs traditionnels de bovins ;
- Les agro- éleveurs de bovins ;
- Les grands éleveurs de petits ruminants.

**Tableau n°24** : Caractéristiques de l'élevage.

Type	Nombre estimatif	Principales maladies	Mode d'élevage (intensif ou extensif)	Quantité commercialisée			
				Sur pied	viande	Lait (ou produit)	Œuf
Bovins	10 738	Fièvre aphteuse, pasteurellose	Extensif	ND	ND	ND	ND
Ovins	10 795	Clavelle, pasteurellose	Extensif	ND	ND	ND	ND
Caprins	34 255	Clavelle, pasteurellose	Extensif	ND	ND	ND	ND
Asins	1001	Trypanosomose, plaie, gale	Extensif	ND	ND	ND	ND

Camelins	0	-	Extensif	ND	ND	ND	ND
Porcins	0	-	Extensif	ND	ND	ND	ND
Volaille	27459	Maladie Newcastle, variole aviaire, parasitose	Extensif	ND	ND	ND	ND
Equins	224	Pneumonie, plaie, gale	Extensif	ND	ND	ND	ND

Sources : Services vétérinaires, année : 2017/2018

**Tableau 25:** potentialités et contraintes de l'élevage.

Villages	Taille du cheptel			Transhumasse			Type de contrainte	Proposition de solution
	Bovins	Ovins caprins	Asins	Equins	Zone d'accueil	Nombre		
Guétéma	212	829	59	29	-	-	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Problème de gestion pastorale (insuffisance de puits pastoraux, non matérialisation des pistes.)</li> <li>- Conflit entre l'agriculteur et éleveurs</li> <li>- Feux de brousse</li> <li>- Surpâturage.</li> </ul>	-Création d'associations pastorale et agro-pastorales de coopératives et de comités paritaires ayant à leur charge de régler les litiges entre éleveurs et agriculteurs et de définir les parcours en hivernage et en saison sèche. Responsabiliser les éleveurs et agriculteurs
Kolomina	172	214	38	25	-	-		
Loumougnalbi	174	310	24	12	-	-		
Sambalambe	127	323	4	1	-	-		
Folonkide					-	-		
Boudou	14	6	1	4	-	-		
Baissamboula	5	13	6		-	-		
Missira	20	147	6	2	-	-		
Darrah	11	21	3	4	-	-		
Makana rangabé	817	915	58	22	-	-		
Haoudja Yero					-	-		
Ali	97	256	13	7				
Mandala	22	77	6		-			
<b>Total</b>								

Sources : Services vétérinaires, année : 2017/2018

**Tableau n°26 :** Infrastructures d'élevage.

village /Localisation	Nbre de marchés à bétail	Nbre de parcs de vaccination	Nbre de piste de parcours	Nbre de point d'eau	Nbre de cabinets vétérinaires	Nbre d'établissements pharmaceutiques vétérinaires
Guétéma	1	1	-	-	-	-
Sambalambé	-	1	-	-	-	-
Kolomina	-	1	-	-	-	-

Folonkidé	-	1	-	-	-	-
-----------	---	---	---	---	---	---

**Tableau n°27** : Indicateurs dans le domaine de l'élevage.

Indicateurs	Normes	Valeurs actuelles dans la commune	Ecart	Explication des écarts
Taux de couverture sanitaire	80 à 85% du cheptel	40 à 46%	-40%	Refus, réticence des éleveurs, mouvements intempestifs des animaux, manque/Insuffisance des d'infrastructures
Ratio encadreur/éleveur	-	5 agents/éleveur de 5 communes	-	Insuffisance/irrégularité de recrutement par les acteurs (Etat, privés, collectivités)
Taux de mortalité par maladie dominante				
Pasteurellose bovine	50 à 80%	85%	+20%	Déficit d'infrastructure, mouvements des animaux, réticence, refus des éleveurs
Pasteurellose ovine /caprine	20%	60%	+40%	Déficit d'infrastructure, mouvements des animaux, réticence, refus des éleveurs
Fièvre aphteuse	60% (jeunes)	80% (jeunes)	+20%	Retard, absence de traitement absence de vaccins, mouvements
Entérotaxémie ovine	100%	-	-	
Péripneumonie contagieuse bovine	50 à 70%	RAS	RAS	Risques/ menaces existent vue les mouvements de va et vient entre le nord et le sud

Sources : Services vétérinaires, année : 2017/2018.

NB : effectif de la commune rurale de Guétéma en 2017 : des bovins : 10 700 têtes, ovins 10 800 têtes, caprins : 34 200 têtes, asins : 800 à 1000 têtes, volailles : 25 000.

#### C.4. PECHE

**Tableau n°28** : Caractéristiques de la pêche.

communes	Lieu de pêche (mare, fleuve, étang...)	Période de l'année	Type de pêche (individuel ou collectif)	Quantité pêchée	Commercialisation		Engins de pêche (Palangre, Nasse, Filet dormant, Filet dérivant...)
					Quantité	Lieu d'écoulement	
Kolomina	Mare	Nov-déc-janv	Collectif	-	-	-	Ligne, filet à deux mains, coup- coupe

## C.5. ENVIRONNEMENT ET ASSAINISSEMENT

**Tableau n°29** : gestion de l'environnement.

Commune	Contraintes environnementales et hygiéniques	Actions de protection de l'environnement (reboisement, haie vive, cordons pierreux...)
Guétéma	Mauvaise gestion des déchets liquides	Campagne de communication sur le changement de comportement et aux actions liées à la gestion des déchets
		Promouvoir les ouvrages de gestion (lavoirs, puisards, fosses septiques, latrines publiques améliorées)
		Mise en œuvre de l'approche de l'assainissement total piloté par la communauté (ATPC)
	Mauvaise gestion des déchets solides	Identifier et aménager des dépôts de transit et final
		Créer un GIE pour la collecte des déchets
		Promouvoir les fosses de compostage
		Elaborer un plan stratégique d'assainissement de la commune (PSA)

Année et source des données : Service Local de l'Assainissement, du Contrôle et des Pollutions des nuisances.

## C.6. HYDRAULIQUE

### La Stratégie nationale d'alimentation en eau potable et l'assainissement

L'objectif du CSLP II dans le secteur de l'eau pour la période 2007-2011 est de contribuer au développement du pays, en apportant des solutions appropriées aux problèmes liés à la disponibilité de l'eau, dans le respect d'une gestion durable des ressources en eau. Il s'agit surtout de satisfaire les besoins en eau des populations (qualité et quantité), de diminuer les maladies liées à la consommation des eaux impropres, l'amélioration de la qualité de vie.

En matière d'alimentation en eau potable le taux d'accès devra passer de 64,4% en milieu rural en 2005 à 68,4% en 2007 et 73,2% en 2011 ; en milieu urbain de 70,2% en 2005 à 74,2% en 2007 et 79,3% en 2011. Le taux de couverture en matière d'assainissement évoluera de 4,4 % en 2004 à 20% en 2010.

**Tableau n°30** : Situation des points d'eau.

Localisation	Type	Nombre	Nombre fonctionnel sur non fonctionnel	Existence de structure de gestion ? si oui est-il fonctionnel
Darah	PM+PMH+BF+BP	7	7	A vérifier au village ou à la mairie
Folonkidé Boundouké	PM+PMH+BF+BP	3	3	A vérifier au village ou à la mairie
Gadiaba Baïssamboula	PM+PMH+BF+BP	6	6	A vérifier au village ou à la mairie
Guetema	PM+PMH+BF+BP	23	22	A vérifier au village ou à la mairie
Haoudjia Yero Ali	PM+PMH+BF+BP	2	2	A vérifier au village ou à la mairie
Kolomina	PM+PMH+BF+BP	11	10	A vérifier au village ou à la mairie
Loumounialbi	PM+PMH+BF+BP	9	7	A vérifier au village ou à la mairie
Makana Rangabé	PM+PMH+BF+BP	3	3	A vérifier au village ou à la mairie
Mandala	PM+PMH+BF+BP	3	3	A vérifier au village ou à la mairie



Sambalambé	PM+PMH+BF+BP	3	2	A vérifier au village ou à la mairie
Missira	PM+PMH+BF+BP	1	1	A vérifier au village ou à la mairie
<b>Total</b>		<b>71</b>	<b>65</b>	

Année et source des données : 2017 (SIGMA2 et Rapports d'inventaire national des PEM 2015 actualisé).

**Tableau n°31** : Indicateurs dans le domaine de l'hydraulique.

Indicateurs	Normes	Valeurs actuelles	Sources	Explication des écarts
Taux de couverture des besoins en eau potable	100%	89%	SIGMA2	
Distance moyenne d'accès à un point d'eau	1 Km	1 Km	Inventaire National des PEM 2015	
Ratio Point d'eau/par habitant	1PEEM/400 hbts	1 PEM/192 hbts	Inventaire National des PEM 2015	

Année et source des données : 2017 (SIGMA2 et Rapports d'inventaire national des PEM 2015).

NB : SIGMA2 : système d'information, de gestion des ressources en eau.

### C.7. HYDRAULIQUE : ARTISANAT.

L'artisanat est essentiellement traditionnel peu développé et peu performant.

Les artisans sont majoritairement des pluri actifs car la double activité est la règle, chaque artisan restant agriculteur. Il reste vrai que cette activité est menée principalement par les gens de castes. Ils fabriquent surtout des haches, houes, dabas, etc.

En plus cette activité économique n'est pas organisée, il reste alors difficile de quantifier ces retombées.

### C.8. HYDRAULIQUE : COMMERCE.

Il existe dans la commune deux (2) marchés hebdomadaires qui sont ceux de Guétéma et de Kolomina où les villageois voisins et les autochtones viennent acheter et/ou vendre les produits tirés de l'agriculture, de l'élevage et les fruits de leurs activités artisanales.

Il existe le commerce alimentaire sous forme de boutiques (au nombre d'une vingtaine) et des étalagistes. L'approvisionnement est assuré par les commerçants ambulants mauritaniens et maliens.

L'importante offre monétaire n'a pas contribué à développer le commerce. Cette apparente contradiction s'explique par des raisons suivantes :

- d. absence de pistes praticables pendant toute l'année
- e. absence de circuits financiers locaux
- f. une orientation très majoritaire des apports monétaires vers la consommation
- g. un commerce en grande partie lié à la production agricole

## D. INFRASTRUCTURE ET BATIMENT

### D.1. EQUIPEMENTS / INFRASTRUCTURES SOCIO – ECONOMIQUES.

**Tableau n°32** : les infrastructures socio – économiques.

Secteur	Infrastructure/bâtiment	Nbre	Localisation	Etat	Source de financement	Mode de gestion	Observations
Bâtiments socioculturels	Campement	1	Guetema	Mauvais	ANICT	-	-
	Maison des jeunes	-	-	-	-	-	-
	Stade / terrains de sport	-	-	-	-	-	-
Economie	Magasins de stockage	2	Guetema, Baïssamboula	Bons	ANICT	Comité de gestion	
	Boutiques	22	Commune	Bons	Particuliers	Privée	
	Marchés hebdomadaires/foires	2	Guetema Kolomina	Passable	ANICT, population	Gestion directe Pas de gestion	
	Marché à bétail	1	Guetema	Bon	ANICT		
	Marché à volaille	-					
	Abattoir	-					
	Fourrière	1	Guetema	Bon	ANICT	Gestion directe	
	Boucherie	1	Guetema	Mauvais	ANICT	-	
	Artisanat	-					
	Moulins	12		Bon			
Transport	Auto gare	-					
	Quai	-					
	Poste de contrôle péage	-					
		-					
Secondaire	Usines	-	Néant	Néant	Néant	Néant	

Année et source des données : 2018, Mairie Guétéma.

### D.2. INFRASTRUCTURES DE COMMUNICATION

**Tableau n°33** : Infrastructures routières.

Classification *	Noms des communes traversées	Nature						Etat	Longueur dans le cercle
		Bitumé	Terre	Piste améliorée	Piste saisonnière	Fluviale	Ferroviaire		
RN3	Fassoudèbè, Guetema, Nioro, Gogui	X						Passable	05 km

\* - pas de classement, - local, - communal, - régional, - national

Année et source des données : Subdivision des routes Nioro.

**Tableau n°34** : Infrastructures de télécommunication.

Type	Lieu d'implantation	Zones couvertes/communes couvertes	Sources de financement			
			Privée	Commune	Etat	Partenaires
<b>Radio</b>	Nioro	Guétéma, Darah, Folonkidé-Boundou, Gadiaba-Baïsamboula, Haoudja-Yéro-Ali, Missira, Kolomina, Loumounialbi, Makana-Rangabé, Mandala, Sambalambé	X		X	
<b>Télé</b>	Nioro	Guétéma			X	
<b>Téléphonie rurale</b>	-	-				
<b>RAC/RAT</b>	Néant	Néant				
<b>Réseau cellulaire Orange</b>	Guétéma	Guétéma, Darah, Folonkidé-Boundou, Gadiaba-Baïsamboula, Haoudja-Yéro-Ali, Missira, Kolomina, Loumounialbi, Makana-Rangabé, Mandala, Sambalambé	X			
<b>Réseau cellulaire Malitel</b>	Guétéma	Guétéma, Darah, Folonkidé-Boundou, Gadiaba-Baïsamboula, Haoudja-Yéro-Ali, Missira, Kolomina, Loumounialbi, Makana-Rangabé, Mandala, Sambalambé	X			

Année et source des données : 2018, Mairie Guétéma.

## E. SECTEUR SECONDAIRE

### E.1. EAUX

**Tableau n°35** : Cours d'eau permanents et semi-permanents.

Nom du cours d'eau	Permanence	Longueur dans la commune ou superficie.	Communes/Villages riverains	Activités liées/profits tirés
Guelel NIEKORO	Semi permanent		Village de Gadiaba Baïssamboula, commune rurale de Guétéma	Agriculture, élevage, pêche, maraîchage, confection des briques,
Woumbaré Karole	Semi permanent		Village de Missira, commune rurale de Guétéma	Agriculture, élevage, pêche, maraîchage, confection des briques,

Année et source des données : 2018, Mairie Guétéma.

## E. 2. ENERGIE, INDUSTRIE, MINES

**Tableau n°36** : Consommation énergétique.

Communes/villages	Source d'énergie	Utilisation faite
Darrah	EDM-SA	Travaux domestiques, commerce, pompage de l'eau, éclairage public
Guétéma	panneaux solaires, groupes électrogènes	pompage de l'eau, éclairage
Folonkidé Bodou	panneaux solaires,	Eclairage
Gadiaba Baïssamboula	panneaux solaires,	Eclairage
Haoudjia –Yero-Ali	panneaux solaires,	Eclairage
Kolomina	panneaux solaires,	Eclairage
Loumounialbi	panneaux solaires,	Eclairage
Makana Rangabé	panneaux solaires,	Eclairage
Missira	panneaux solaires,	Eclairage
Sambalambé	panneaux solaires,	Eclairage
Mandala	panneaux solaires,	Eclairage

Année et source des données : Mairie Guétéma.

**Tableau n°37** : Industrie /Unité de Transformation.

Localisation (Commune/village)	Industries existantes	Statut	Produits	Taxes et impôts perçus par la commune /cercle	Employés	
					Nbre	Localisation
Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant

Année et source des données : 2018, Mairie de Guétéma.

**Tableau n°38** : Mines et géologie.

Ressources minières existantes	Type d'exploitation (moderne ou traditionnelle)	Taxes et impôts perçus par la commune/cerle	Nombre d'employés	Observations
Moellons	Traditionnelle	Néant	Néant	Ces sources de revenus ne sont pas exploitées par les particuliers
Sables	Traditionnelle	Néant	Néant	Néant
Pierre précieuse	Néant	Néant	Néant	Néant
Or	Néant	Néant	Néant	Néant

Année et source des données : 2018, Mairie Guétéma.

### E. 3. ARTISANAT ET TOURISME.

**Tableau n°39** : caractéristiques de l'artisanat.

Communes/Villages	Principales productions artisanales	Quantité commercialisée	Lieux d'écoulement des produits
Guétéma	Petits matériels, houe, pioches, marteaux, haches, couteaux, charrues et semoirs, bijoux en or et en argent, graines décortiquées, vans, pains, beignets et gâteaux	Non déterminée	Les produits de l'artisanat sont écoulés à l'intérieur de la commune et ailleurs dans le cercle de Nioro

Année et source des données : 2018, Mairie Guétéma

NB : l'artisanat est constitué essentiellement de moulins et décortiqueuses, de boulangeries, d'ateliers de couture, de forge, de mécanicien métallique, de menuisier en bois.

Le tourisme est très peu connu et ne retient pratiquement pas l'attention des acteurs économiques de la commune. La commune rurale de Guétéma est quasiment isolée de tout circuit touristique.

**Tableau n°39** : Sites touristiques et infrastructures.

Type de site	Localité (village)	Nombre	Nbre moyen de visiteurs/ an	Taxes et impôts perçus par la commune / cercle	Types d'infrastructure* dans le village et état	
					Type	Etat bon ou mauvais
Bois sacré	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Sites archéologiques	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Sites naturels	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant

Année et source des données : 2018, Mairie de Guétéma.

### E. 5. COMMERCE

**Tableau n°40** : Caractéristique des marchés.

Villages	Type de marché		Nomb re de village fréquen tant le marché	Aménagement du marché		Mode de gestion du Marché	Recettes perçues par la commun e	Nombre moyen de véhicules		
	journali er	hebdo		Nbre de boutique/magas in	Nbre d'étal e			Gros porteur s	léger s	
										Guetema
Kolomina		X (mardi)	10	-	-	Gestion informelle	-	-	-	1

Année et source des données : 2018, Mairie de Guetema.

## F : DECENTRALISATION ET BONNE GOUVERNANCE.

### F.1 : Les formations politiques de la commune.

Les formations politiques: RPM, ADEMA-PASJ, URD, PARENA, MPR, CNID, MPLUS RAMATA, CODEM, ADP/MALIBA, PDES, UDD, PACP, YELEMA.

### F.2 : Les commissions de travail de la commune.

**Tableau n°41** : commissions de travail.

N°	Les commissions de travail	Domaines
1	Commission Finances	Affaires économiques et Financières
2	Commission Etat civil	Affaires Etat civil et Recensements
3	Commission Santé, voirie et urbanisme	Affaires cadre de vie, voirie et urbanisme
4	Commission Education	Affaires éducatives, sociales, culturelles et sportives
5	Commission Domaine et Foncier	Affaires domaniales et foncières

### F.3 : Genre et développement.

Au regard de nombreuses potentialités du cercle liées aux domaines suivants : agriculture, élevage, santé, éducation, environnement, communication etc. on constate une nette disparité entre homme et femme sur la gestion des activités notamment sur leur accessibilité et leur contrôle.

### F.4 : Liste du conseil communal.

**Tableau n°42** : Caractéristiques du Conseil Communal.

N°	Prénoms et Nom	Sexe	Poste occupé	Ethnies	Village/ Fraction	Partis politiques/ indépendant
01	Mahamadoun ANNE	M	Maire	Peulh	Gadiaba-Baïssamboula	URD
02	Mamadou KONE	M	1 <sup>er</sup> Adjoint	Peulh	Guétéma	URD
03	Bocar BAH	M	2 <sup>ème</sup> Adjoint	Peulh	Folonkidé-Boundouké	URD
04	Hapsatou DIALLO	F	3 <sup>ème</sup> Adjoint	Peulh	Missira	URD
05	Abdoul SOW	M	Conseiller communal	Peulh	Guétéma	MPM
06	Yaya SOUMARE	M	Conseiller communal	Peulh	Guétéma	PARENA
07	Maïmouna SOUCKO	F	Conseiller communal	Peulh	Guétéma	PARENA
08	Kadiatou SOW	F	Conseiller communal	Peulh	Sambalambé	URD
09	Seydou DIARRA	M	Conseiller communal	Peulh	Guétéma	PARENA
10	Mamoudou Aliou BAH	M	Conseiller communal	Peulh	Makana-Rangabé	URD
11	Abdoulaye BANORE	M	Conseiller	Peulh	Darrah	URD

**F.5 : Situation du personnel de la Mairie.**

Le personnel se trouve caractérisé par une forte cohésion. Cette cohésion s'explique aussi par l'appartenance de tous les conseillers au même groupe ethnique : l'ethnie peulh.

**F.6 : Niveau d'équipement de la Mairie.**

Le niveau d'équipement de la mairie de Guétéma est faible.

**F.7 : Situation de l'appui conseil.**

L'équipe municipale de Guétéma bénéficie de l'appui de plusieurs partenaires ONG, Services Déconcentrés de l'Etat, l'Administration Générale et du Centre de Ressource et de Formation à la Décentralisation de Nioro dans le cadre du renforcement de leur capacité ou de la mise en œuvre des projets communautaires.

**G.PLAN DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET SOCIAL DE LA COMMUNE.****G.1 : diagnostic de la commune : identification des contraintes majeures de développement de la commune.**

Un diagnostic villageois a été réalisé dans les 11 villages de la commune par les membres du comité de pilotage communal. Les résultats issus de la compilation du diagnostic de révéler les potentialités et des problèmes suivants par ordre d'importance :

**Tableau n°43:**Fiches de mise en commun des potentialités.

<b>Fiche de mise en commun des potentialités</b>				
<b>Domaine/ secteur</b>	<b>Potentiel de la commune</b>	<b>Localisation</b>	<b>Utilisation possible des potentiels</b>	<b>Possibilité d'inter collectivité (oui, non)</b>
<b>Agriculture</b>	Présence de mares et rivières	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Guétéma</li> <li>- Darrah</li> <li>- Folonkidé-Boundou</li> <li>- Gadiaba-Baïssamboula</li> <li>- Haoudja-Yero-Ali</li> <li>- Kolomina</li> <li>- Missira</li> <li>- Loumounialbi</li> <li>- Makana-Rangabé</li> <li>- Sambalambé</li> <li>- Mandala</li> </ul>	Riziculture Maraîchage Pâturage Pisciculture	Oui avec les communes de Gadiaba Kadiel et Simby
	Existence et disponibilité de terres cultivables	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Guétéma</li> <li>- Dara</li> <li>- Folonkidé-Boundou</li> <li>- Gadiaba-Baïssamboula</li> <li>- Haoudja-Yero-Ali</li> <li>- Kolomina</li> <li>- Missira</li> <li>- Loumounialbi</li> <li>- Makana-Rangabé</li> <li>- Sambalambé</li> <li>- Mandala</li> </ul>	Production agricole Production maraîchère	Non
	Existence de banque de céréale	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Guétéma</li> <li>- Gadiaba-Baïssamboula</li> </ul>	Stockage de céréales	Non
<b>Elevage</b>	Existence de périmètres pastoraux	Gadiaba Baïssamboula, Mandala	Renforcement des pâturages	Oui avec la commune de Gadiaba Kadiel



	Existence de parcs de vaccination	Guétéma, Kolomina Folonkidé, Sambalambé	Vaccination des animaux	Non
	Existence d'un marché à bétail	Guétéma	Commerce du bétail	Non
	Existence du cheptel important	Tous les villages de la commune	- Autoconsommation (viande, lait, peaux, fumure organique) - Vente	Non
	Existence de vétérinaires mandataires	Tous les villages de la commune	- Soins vétérinaires - Appui-conseil	Non
	Existence des associations organisations des éleveurs de la commune	Toute la commune	- Organisation des éleveurs - Défense des intérêts des éleveurs - Intermédiation - Accès à l'aliment bétail et aux produits vétérinaires	Non
	Existence des mares dans la commune	Gadiaba Baïssamboula, Missira	- Accès des animaux à l'eau - Attroupement du cheptel	Non
<b>Education</b>	Existence des infrastructures scolaires (1 <sup>er</sup> et 2 <sup>ème</sup> cycle)	Guétéma, Kolomina	- Amélioration du taux de scolarisation	Non
	Existence des logements d'astreinte des enseignants	Guétéma	- Hébergement du personnel enseignant	Non
	Existence des comités de gestion scolaire	Guétéma, Kolomina	- Gestion des établissements scolaires	Non
<b>Santé</b>	Existence des infrastructures sanitaires	Guétéma, Kolomina, Folonkidé	- Accès aux soins de santé	Non
	Présence de partenaires techniques et financiers	Toute la commune	- Appui technique et financier	Non
	Existence des associations d'une santé communautaire	Guétéma	- Gestion des structures de santé	Non
<b>Hydraulique</b>	Existence des adductions d'eau dans la commune	Gueteama, Gadiaba Baïssamboula, Folonkidé, Kolomina, Darah, Loumounialbi, Mandala	- Accès à l'eau potable - Maraîchage - Abreuvement des animaux	Oui avec la commune de Gadiaba Kadiel

<b>Commerce</b>	Existence des marchés hebdomadaires	Guétéma, Kolomina	- Ecoulement des produits	Non
	Existence des boutiques dans les villages	Tous les villages de la commune	- Transactions commerciales - Accès facile aux produits commerciaux	Non
<b>Migration</b>	Existence des associations des ressortissants organisés dans plusieurs pays/villes d'accueil	Tous les villages de la commune	- Coopération décentralisée - Jumelage - Apports financiers (infrastructure, vivres, soins médicaux, impôts et taxes, .....)	Non
<b>Environnement</b>	Existence d'une forêt communale	Guétéma, Sambalambé, Darrah	- Restauration du couvert végétal - Production de la gomme arabique - Reboisement (gommier) - Ecotourisme	Oui avec la commune urbaine de Nioro
	Existence d'une forêt de mise en défend	Guétéma	- Restauration du couvert végétal	Non
<b>Partenariat</b>	Existence de partenaires techniques et financiers intervenant dans la commune	Commune	- Appuis techniques et financiers - Renforcement des capacités - Réalisations des infrastructures	Non
<b>Route RN3</b>	Existence d'une route nationale qui traverse la commune	Makana Rangabé Loumounialbi	- Facilite l'accès aux différents de la commune	Non

**Tableau n°44** : Fiche de mise en commun des *contraintes* de la Commune, leurs *causes et effets*.

Secteur/sous-secteurs	Problèmes/contraintes	Causes du problème	Effets du problème	Noms des villages concernés par le problème	Potentiel local disponible pour la solution du problème
<b>Agriculture</b>	L'insécurité alimentaire	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Changement climatique</li> <li>- Déficit pluviométrique</li> <li>- Pauvreté des terres agricoles</li> <li>- Présence des déprédateurs</li> <li>- Insuffisance de matériel agricole</li> <li>- Faible encadrement des producteurs</li> <li>- Divagation des animaux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Famine</li> <li>- Exode</li> <li>- Emigration</li> <li>- Sous-occupation des paysans</li> <li>- Malnutrition</li> <li>- Baisse de la productivité</li> <li>- Pauvreté/vulnérabilité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Guetéma</li> <li>- Darah</li> <li>- Folonkidé-Boundou</li> <li>- Gadiaba-Baïsamboula</li> <li>- Haoudja-Yero-Ali</li> <li>- Kolomina</li> <li>- Missira</li> <li>- Loumounialbi</li> <li>- Makana-Rangabé</li> <li>- Sambalambé</li> <li>- Mandala</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Disponibilité de semences hâtives adaptées à la zone.</li> <li>- Existence de rivières</li> <li>- Ressources humaines disponibles formées aux techniques de restauration des sols.</li> <li>- Une diaspora disponible</li> <li>- Terres aménageables disponibles</li> </ul>
	Dévastation des champs par les animaux	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Divagation des animaux</li> <li>- Incivisme de la population</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Conflits entre agriculteurs et éleveurs</li> <li>- Baisse de la productivité (céréalière et animalière)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Guetéma</li> <li>- Dara</li> <li>- Folonkidé-Boundou</li> <li>- Gadiaba-Baïsamboula</li> <li>- Haoudja-Yero-Ali</li> <li>- Kolomina</li> <li>- Missira</li> <li>- Loumounialbi</li> <li>- Makana-Rangabé</li> <li>- Sambalambé</li> <li>- Mandala</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La volonté communale à circonscrire le phénomène</li> <li>- Existence de brigade de surveillance dans les villages</li> </ul>
<b>Maraichage</b>	Insuffisance d'eau	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Absence de point d'eau moderne</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Baisse de la productivité</li> <li>- Baisse du revenu des maraichers</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Guetéma</li> <li>- Dara</li> <li>- Folonkidé-Boundou</li> <li>- Gadiaba-Baïsamboula</li> <li>- Haoudja-Yero-Ali</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Existence des espaces maraichers</li> <li>- Existence de maraichers organisés</li> <li>- Niveau acceptable de la nappe phréatique</li> </ul>

				<ul style="list-style-type: none"> <li>- Kolomina</li> <li>- Missira</li> <li>- Loumounialbi</li> <li>- Makana-Rangabé</li> <li>- Sambalambé</li> <li>- Mandala</li> </ul>	
	Insécurité des espaces maraichers	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Manque de moyens financiers</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Dévastation des spéculations par les animaux en divagation</li> <li>- Baisse de la production</li> <li>- Baisse du revenu des maraichers</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Guetéma</li> <li>- Dara</li> <li>- Folonkidé-Boundou</li> <li>- Gadiaba-Baïsamboula</li> <li>- Haoudja-Yero-Ali</li> <li>- Kolomina</li> <li>- Missira</li> <li>- Loumounialbi</li> <li>- Makana-Rangabé</li> <li>- Sambalambé</li> <li>- Mandala</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Existence de l'espace exploitable</li> <li>- Fertilité des sols</li> <li>- Existence de maraichers organisés</li> </ul>
<b>Elevage</b>	Faible accessibilité à l'aliment bétail	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Insuffisance de moyens financiers</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Baisse de la productivité</li> <li>- Perte du cheptel</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Guetéma</li> <li>- Dara</li> <li>- Folonkidé-Boundou</li> <li>- Gadiaba-Baïsamboula</li> <li>- Haoudja-Yero-Ali</li> <li>- Kolomina</li> <li>- Missira</li> <li>- Loumounialbi</li> <li>- Makana-Rangabé</li> <li>- Sambalambé</li> <li>- Mandala</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Présence de plantes fourragères</li> <li>- Existence de pâturages</li> <li>- Présence de la forêt dans quelques villages</li> </ul>
	Insuffisance de pâturage	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Déficit pluviométrique</li> <li>- Le non-respect de la charte pastorale</li> <li>- Insuffisance d'infrastructures</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Transhumance</li> <li>- Baisse des revenus des éleveurs</li> <li>- La diminution du cheptel</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Guetéma</li> <li>- Dara</li> <li>- Folonkidé-Boundou</li> <li>- Gadiaba-Baïsamboula</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Existence d'un périmètre pastoral</li> <li>- Existence de semences et de plantes fourragères</li> </ul>

		sanitaires		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Haoudja-Yero-Ali</li> <li>- Kolomina</li> <li>- Missira</li> <li>- Loumounialbi</li> <li>- Makana-Rangabé</li> <li>- Sambalambé</li> <li>- Mandala</li> </ul>	
	Présence de maladies animales	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le non-respect de la charte pastorale</li> <li>- Le faible encadrement des éleveurs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Diminution du cheptel</li> <li>- Baisse de revenu des éleveurs</li> <li>-</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Guetéma</li> <li>- Dara</li> <li>- Folonkidé-Boundou</li> <li>- Gadiaba-Baïsamboula</li> <li>- Haoudja-Yero-Ali</li> <li>- Kolomina</li> <li>- Missira</li> <li>- Loumounialbi</li> <li>- Makana-Rangabé</li> <li>- Sambalambé</li> <li>- Mandala</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Existence de parcs de vaccination</li> </ul>
<b>Hydraulique</b>	Faible couverture des besoins en eau potable	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Changement climatique</li> <li>- Déficit de pluie</li> <li>- Insuffisance de points d'eau</li> <li>- Tariessement précoce des puits</li> <li>- Profondeur de la nappe phréatique</li> <li>- Qualité impropre de l'eau</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Présences de maladies hydriques</li> <li>- Consommation des eaux insalubres</li> <li>- Corvée d'eau des</li> <li>- Difficulté d'accès à l'eau potable femmes</li> <li>- Déplacement de la population et des animaux (transhumance)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Haoudja-Yero-Ali</li> <li>- Missira</li> <li>- Makana-Rangabé</li> <li>- Sambalambé</li> <li>- Mandala</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Existence de puits traditionnels</li> <li>- Existence de puisatiers</li> <li>- L'apport des migrants</li> <li>- L'apport de la commune</li> <li>- Existence de mares</li> <li>- Existence de comités de gestion des points d'eau</li> </ul>
<b>Education</b>	Dégradation	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Insuffisance d'entretien</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Insuffisance de salle</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Guetéma</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Existence de la main</li> </ul>

	des infrastructures scolaires		de classe	- Kolomé	d'œuvre - Présence des matériaux
	Réticence des parents	- Le poids de la tradition - Insuffisance d'information et de formation	- Faible fréquentation - Analphabétisme et illettrisme	- Guetéma - Kolomé	- Présence de partenaires - Existence d'enfants scolarisables - Existence de canaux de communication - Existence de CGS
	Insécurité de l'espace scolaire	- Manque de moyens financiers - Insuffisance d'entretien - Les aléas climatiques	- Divagation des animaux - Vols des équipements scolaires	- Guetéma - Kolomé	- Existence de la main d'œuvre - Existence de matériaux de construction
	Insuffisance des équipements et matériels scolaires	- Manque d'entretien - Vétusté	- Faible rendement scolaire	- Guetéma - Kolomé	- Existence d'artisans - Existence de partenaires
	Déperdition scolaire	- Exode - Mariage d'enfants - Mariage précoce - Réticence de certains parents	- Diminution du taux de fréquentation - Analphabétisme	- Guetéma - Kolomé	- Existence de CGS - Existence de partenaires - Existence de canaux de communication
	Nombre élevé d'enfants ne disposant pas d'acte de naissance	- Désintérêt de la population - La méconnaissance de l'importance de l'acte de naissance - La non maîtrise du circuit de transmission - Accouchement à domicile	- Faible fréquentation des centres de déclaration de l'état civil - Baisse du taux de recrutement des enfants à l'école ; - Difficultés d'accès aux documents administratifs	- Guetéma - Kolomé	- Existence des centres de déclaration (à proximité) - Existence d'agents de déclaration

<b>Santé</b>	Faible couverture sanitaire de la population	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Insuffisance d'infrastructures sanitaires</li> <li>- Insuffisance de matériel et d'équipements</li> <li>- Insuffisance de centres de santé</li> <li>- Insuffisance de personnel qualifié</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Fréquence de certaines maladies</li> <li>- Augmentation du taux de mortalité</li> <li>-</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Guetéma</li> <li>- Dara</li> <li>- Folonkidé-Boundou</li> <li>- Gadiaba-Baisamboula</li> <li>- Haoudja-Yero-Ali</li> <li>- Kolomina</li> <li>- Missira</li> <li>- Loumounialbi</li> <li>- Makana-Rangabé</li> <li>- Sambalambé</li> <li>- Mandala</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Apport de la diaspora</li> <li>- Présence des ASACO</li> <li>- La présence des partenaires</li> </ul>
	Absence d'une mutuelle de santé communale	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Méconnaissance de l'utilité de la mutuelle</li> <li>- Insuffisance de moyens</li> <li>- Insuffisance de partenaires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faible fréquentation des centres de santé</li> <li>- Paiement partiel des produits prescrits</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Guetéma</li> <li>- Dara</li> <li>- Folonkidé-Boundou</li> <li>- Gadiaba-Baisamboula</li> <li>- Haoudja-Yero-Ali</li> <li>- Kolomina</li> <li>- Missira</li> <li>- Loumounialbi</li> <li>- Makana-Rangabé</li> <li>- Sambalambé</li> <li>- Mandala</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Présence de l'antenne de l'UTM au chef-lieu de cercle</li> <li>- Existence de l'Union Locale des Mutuelles de Santé du cercle</li> <li>- Présence de STDE</li> </ul>
<b>Développement Social et Economie Solidaire</b>	Absence de centre communal de développement social	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Insuffisance d'information et de sensibilisation des élus sur le décret de transfert des compétences dans le domaine du développement social</li> <li>- Insuffisance de moyens</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Manque de données sur les groupes vulnérables,</li> <li>- Insuffisance d'aide aux personnes vulnérables ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Guetéma (chef-lieu de commune)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Existence de site non conflictuel</li> <li>- L'engagement des élus</li> </ul>

Absence de personnel chargé du centre de développement social dans la commune	- Insuffisance d'information et de sensibilisation des élus sur le décret de transfert des compétences dans le domaine du développement social - Insuffisance de moyens	- Manque de données sur les groupes vulnérables, - Insuffisance d'aide aux personnes vulnérables ;	- Guetéma (chef-lieu de commune)	Existence de jeunes diplômés dans la commune L'engagement des élus à recruter
Insuffisance dans l'organisation des groupes vulnérables	- Insuffisance d'information et de sensibilisation des élus sur le décret de transfert des compétences dans le domaine du développement social - Insuffisance de moyens	- Insuffisance d'organisations des groupes vulnérables dans la commune - Manque de données sur les groupes vulnérables, - Insuffisance d'aide aux personnes vulnérables	- Guetéma - Dara - Folonkidé-Boundou - Gadiaba-Baïsamboula - Haoudja-Yero-Ali - Kolomina - Missira - Loumounialbi - Makana-Rangabé - Sambalambé - Mandala	- Existence de groupes vulnérables dans les villages ; - Existence des textes législatifs et réglementaires - Appui techniques des services techniques - Existence de partenaires (Conseil Local des personnes âgées, Fédération Locale des Associations des personnes handicapées)
Insuffisance d'indigents et leurs ayant-droit enrôlés	- Insuffisance d'indigents identifiés - Absence de répertoire complet - Insuffisance d'enquêtes sociales	- Peu d'indigents et leurs ayant-droit ont accès aux soins de santé - Faible fréquentation des structures de santé	- Guetéma - Dara - Folonkidé-Boundou - Gadiaba-Baïsamboula - Haoudja-Yero-Ali - Kolomina - Missira - Loumounialbi - Makana-Rangabé - Sambalambé	- Existence des comités villageois d'identification - Existence de STDE compétents en la matière - Existence de partenaires



				- Mandala	
<b>Environnement / Assainissement</b>	Dégradation du couvert végétal	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La pauvreté</li> <li>- L'incivisme</li> <li>- Absence de convention de GRN</li> <li>- Non motivation des comités de surveillance</li> <li>- Le non-respect de la réglementation</li> <li>- Ruissellement des eaux de pluie</li> <li>- Les feux de brousse</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La déforestation</li> <li>- La dégradation des sols/désertification</li> <li>- La famine/insécurité alimentaire</li> <li>- Conflits intercommunautaires</li> <li>- L'érosion</li> <li>- L'ensablement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Guetéma</li> <li>- Dara</li> <li>- Folonkidé-Boundou</li> <li>- Gadiaba-Baïsamboula</li> <li>- Haoudja-Yero-Ali</li> <li>- Kolomina</li> <li>- Missira</li> <li>- Loumounialbi</li> <li>- Makana-Rangabé</li> <li>- Sambalambé</li> <li>- Mandala</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Existence des brigades de protection de l'environnement</li> <li>- Existence de partenaires</li> <li>- Existence de la mairie</li> <li>- Appui des STDE</li> </ul>
	Dépôt anarchique des ordures	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Inexistence de dépôt de transit</li> <li>- Manque de sensibilisation et d'information</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Survenue de certaines maladies</li> <li>- Perte des animaux</li> <li>- Pauvreté</li> <li>- Nuisance dans les rues et ménages</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Guetéma</li> <li>- Dara</li> <li>- Folonkidé-Boundou</li> <li>- Gadiaba-Baïsamboula</li> <li>- Haoudja-Yero-Ali</li> <li>- Kolomina</li> <li>- Missira</li> <li>- Loumounialbi</li> <li>- Makana-Rangabé</li> <li>- Sambalambé</li> <li>- Mandala</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Existence des STDE</li> <li>- Existence d'une association féminine d'hygiène et d'assainissement</li> </ul>
<b>Electrification rurale</b>	Manque d'électricité (EDM SA)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Eloignement de la commune au centre de connexion d'EDM SA</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Impraticabilité de certaines activités professionnelles</li> <li>- Augmentation du taux d'insécurité</li> <li>- Baisse du revenu de certains groupes d'acteur</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Guetéma</li> <li>- Folonkidé-Boundou</li> <li>- Gadiaba-Baïsamboula</li> <li>- Haoudja-Yero-Ali</li> <li>- Kolomina</li> <li>- Missira</li> <li>- Loumounialbi</li> <li>- Makana-Rangabé</li> <li>- Sambalambé</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Existence de groupes électrogènes</li> <li>- Existence de partenaires</li> <li>- Présence de l'énergie photovoltaïque</li> </ul>

				- Mandala	
<b>Communication/télécommunication</b>	Mauvais état des pistes Absence de radio communautaire dans la commune	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mauvais entretien des routes</li> <li>- Erosion</li> <li>- Ensablement</li> <li>- Présence de cours d'eau</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Enclavement</li> <li>- Diminution des activités</li> <li>- Long temps de parcours</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Guetéma</li> <li>- Dara</li> <li>- Folonkidé-Boundou</li> <li>- Gadiaba-Baïsamboula</li> <li>- Haoudja-Yero-Ali</li> <li>- Kolomina</li> <li>- Missira</li> <li>- Loumounialbi</li> <li>- Makana-Rangabé</li> <li>- Sambalambé</li> <li>- Mandala</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Existence de bras valides</li> <li>- Existence des matériaux</li> <li>- Disponibilité de la diaspora</li> </ul>
<b>Activités Génératrices de Revenus (AGR)</b>	Insuffisance d'AGR	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faible promotion des AGR</li> <li>- Faible volonté d'apprendre</li> <li>- Instabilité de la population</li> <li>- Absence d'énergie sûre et stable</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Manque d'emploi</li> <li>- Vulnérabilité économique</li> <li>- Diminution des revenus des populations (pauvreté)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Guetéma</li> <li>- Dara</li> <li>- Folonkidé-Boundou</li> <li>- Gadiaba-Baïsamboula</li> <li>- Haoudja-Yero-Ali</li> <li>- Kolomina</li> <li>- Missira</li> <li>- Loumounialbi</li> <li>- Makana-Rangabé</li> <li>- Sambalambé</li> <li>- Mandala</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Existence de certains partenaires</li> <li>- Présence de la diaspora</li> </ul>

**Tableau n° 45:** Fiche des contraintes prioritaires relevant de la compétence de la commune et d'identification de solutions.

<i>Fiche de sélection des contraintes prioritaires relevant de la compétence de la commune et d'identification de solutions :</i>						
Contraintes/ Problèmes prioritaires	Causes du problème	Effets du problème	Noms des villages concernés par le problème	Solution envisagées (possibilité d'inter activités)	Secteur/sous secteurs	
					Court terme	Moyen terme
<b>Agriculture :</b> L'insécurité alimentaire -Faible organisation des producteurs	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Changement climatique</li> <li>- Déficit pluviométrique</li> <li>- Pauvreté des terres agricoles</li> <li>- Présence des déprédateurs</li> <li>- Insuffisance de matériel agricole</li> <li>- Faible encadrement des producteurs</li> <li>- Divagation des animaux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Famine</li> <li>- Exode</li> <li>- Emigration</li> <li>- Sous-occupation des paysans</li> <li>- Malnutrition</li> <li>- Baisse de la productivité</li> <li>- Pauvreté/vulnérabilité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Guetéma</li> <li>- Dara</li> <li>- Folonkidé-Boundou</li> <li>- Gadiaba-Baïssamboula</li> <li>- Haoudja-Yero-Ali</li> <li>- Kolomina</li> <li>- Missira</li> <li>- Loumounialbi</li> <li>- Makana-Rangabé</li> <li>- Sambalambé</li> <li>- Mandala</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Aménagement de retenu d'eau</li> <li>- Aménagement de PM</li> <li>- Organisation des producteurs</li> <li>- Dotation des OP en matériels et intrants agricoles</li> <li>- Création et renforcement des banques de céréales</li> <li>- Encadrement des producteurs</li> </ul>	x	x
<b>Agriculture ;</b> Dévastation des champs par les animaux	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Divagation des animaux</li> <li>- Incivisme de la population</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Conflits entre agriculteurs et éleveurs</li> <li>- Baisse de la productivité (céréalière et animalière)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Guétéma</li> <li>- Darrah</li> <li>- Folonkidé-Boundou</li> <li>- Gadiaba-Baïssamboula</li> <li>- Haoudja-Yéro-Ali</li> <li>- Kolomina</li> <li>- Missira</li> <li>- Loumougnalbi</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Renforcement des brigades de surveillance</li> <li>- Sensibilisation de la population</li> </ul>	x	

			<ul style="list-style-type: none"> <li>- Makana-Rangabé</li> <li>- Sambalambé</li> <li>- Mandala</li> </ul>			
<b>Maraichage :</b> Insuffisance d'eau	-	-	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Guetéma, Darah, Folonkidé-Boundou,</li> <li>- Gadiaba-Baïsamboula,</li> <li>- Kolomina</li> <li>- Loumounialbi</li> <li>- Sambalambé, Mandala</li> </ul>	-	x	
<b>Elevage :</b> Faible accessibilité à l'aliment bétail -Coût élevé de l'aliment bétail	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Insuffisance de moyens financiers</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Baisse de la productivité</li> <li>- Perte du cheptel</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Guétéma</li> <li>- Darrah</li> <li>- Folonkidé-Boundou</li> <li>- Gadiaba-Baïssamboula</li> <li>- Haoudja-Yéro-Ali</li> <li>- Kolomina</li> <li>- Missira</li> <li>- Loumougnalbi</li> <li>- Makana-Rangabé</li> <li>- Sambalambé</li> <li>- Mandala</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Création d'une coopérative des éleveurs de la commune</li> <li>- Formation des éleveurs</li> <li>- Construction de banques d'aliment bétail</li> </ul>		x
<b>Elevage :</b> Insuffisance de pâturage	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Déficit pluviométrique</li> <li>- Le non-respect de la charte pastorale</li> <li>- Occupation temporaire de</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Transhumance</li> <li>- Baisse des revenus des éleveurs</li> <li>- La diminution du cheptel</li> <li>- Conflits (entre</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Guétéma</li> <li>- Darrah</li> <li>- Folonkidé-Boundou</li> <li>- Haoudja-Yéro-Ali</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Aménagement de périmètre pastoral</li> <li>- Respect de la charte pastorale</li> <li>- Promotion des cultures fourragères</li> </ul>		x

	pâturage par certains groupes d'éleveurs	éleveurs eux-mêmes, entre éleveurs et agriculteurs)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Kolomina</li> <li>- Missira</li> <li>- Loumougnalbi</li> <li>- Makana-Rangabé</li> <li>- Sambalambé</li> <li>- Mandala</li> </ul>			
<b>Elevage :</b> Présence de maladies animales	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le non-respect de la charte pastorale</li> <li>- Le faible encadrement des éleveurs</li> <li>- Absence d'une pharmacie vétérinaire dans la commune</li> <li>- Incivisme de certains éleveurs</li> <li>- Méconnaissance des avantages de la vaccination</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Diminution du cheptel</li> <li>- Baisse de revenu des éleveurs</li> <li>- Zoonoses</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Guétéma</li> <li>- Darrah</li> <li>- Folonkidé-Boundou</li> <li>- Gadiaba-Baïssamboula</li> <li>- Haoudja-Yéro-Ali</li> <li>- Kolomina</li> <li>- Missira</li> <li>- Loumougnalbi</li> <li>- Makana-Rangabé</li> <li>- Sambalambé</li> <li>- Mandala</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Application de la charte pastorale</li> <li>- Sensibilisation des éleveurs sur la charte pastorale</li> <li>- Encadrement des éleveurs</li> <li>- IEC</li> </ul>		x
<b>Pêche et pisciculture :</b> Rareté et coût élevé des produits halieutiques	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ensablement des mares</li> <li>- Saisonnalité des cours d'eau</li> <li>- Absence d'étang piscicole</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Difficultés d'approvisionnement des marchés locaux</li> <li>- Insécurité alimentaire et nutritionnelle</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Guétéma</li> <li>- Darrah</li> <li>- Folonkidé-Boundou</li> <li>- Gadiaba-Baïssamboula</li> <li>- Haoudja-Yéro-Ali</li> <li>- Kolomina</li> <li>- Missira</li> <li>- Loumougnalbi</li> <li>- Makana-Rangabé</li> <li>- Sambalambé</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Surcreusement des mares</li> <li>- Aménagement d'étang piscicole</li> <li>- Achats et dotation des pisciculteurs en alevins</li> <li>- Organisation et formation des pisciculteurs</li> <li>-</li> </ul>		x

			- Mandala		
<b>Hydraulique :</b> Faible couverture des besoins en eau potable	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Changement climatique</li> <li>- Déficit de pluie</li> <li>- Insuffisance de points d'eau</li> <li>- Tariessement précoce des puits</li> <li>- Profondeur de la nappe phréatique</li> <li>- Qualité impropre de l'eau</li> <li>- Panne de certaines pompes manuelles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Présences de maladies hydriques</li> <li>- Consommation des eaux insalubres</li> <li>- Corvée d'eau des femmes</li> <li>- Difficulté d'accès à l'eau potable</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Guétéma</li> <li>- Darrah</li> <li>- Folonkidé-Boundou</li> <li>- Gadiaba-Baïssamboula</li> <li>- Haoudja-Yéro-Ali</li> <li>- Kolomina</li> <li>- Missira</li> <li>- Loumougnalbi</li> <li>- Makana-Rangabé</li> <li>- Sambalambé</li> <li>- Mandala</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Aménagement de retenus d'eau</li> <li>- Réalisation de points d'eau moderne</li> <li>- Création des magasins de pièces de rechange des PM</li> <li>- Formation des dépanneurs de PM</li> </ul>	x
<b>Education :</b> Dégradation et insuffisance des infrastructures scolaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Insuffisance d'entretien</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Insuffisance de salle de classe</li> <li>- Déperdition scolaire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Guétéma</li> <li>- Kolomina</li> <li>-</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réhabiliter les salles de classe</li> <li>- Entretien courant des infrastructures</li> <li>- Construction de salles de classe</li> </ul>	x
<b>Education :</b> Réticence des parents	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le poids de la tradition</li> <li>- Insuffisance d'information et de formation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faible fréquentation</li> <li>- Analphabétisme et illettrisme</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Guétéma</li> <li>- Kolomina</li> <li>- Haoudja-Yéro-Ali</li> <li>- Folonkidé-Boundou</li> <li>- Gadiaba-Baïssamboula</li> <li>- Loumougnalbi</li> <li>- Missira</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sensibilisation des parents</li> <li>- Promotion des bourses maman</li> </ul>	x

			<ul style="list-style-type: none"> <li>- Makana-Rangabé</li> <li>- Sambalambé</li> <li>- Mandala</li> </ul>			
<b>Education :</b> Insécurité de l'espace scolaire	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Manque de moyens financiers</li> <li>- Insuffisance d'entretien</li> <li>- Les aléas climatiques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Divagation des animaux dans l'espace scolaire</li> <li>- Vols des équipements scolaires</li> <li>- Risque d'accident</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Guétéma</li> <li>- Kolomina</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Construction et réparation des clôtures des écoles</li> <li>- Plantation d'arbres à l'intérieur et à l'extérieur des écoles</li> <li>- Sensibilisation de la population</li> </ul>		x
<b>Education :</b> Insuffisance des équipements et matériels scolaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Manque d'entretien</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faible rendement scolaire</li> <li>- Démotivation du personnel enseignant</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Guétéma</li> <li>- Kolomina</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Dotation des écoles en équipements scolaires</li> </ul>		x
<b>Education :</b> Insuffisance d'enseignant	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Manque de moyen</li> <li>- Irrégularité dans le mouvement du personnel enseignant</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Déscolarisation</li> <li>- Baisse du niveau des apprenants</li> <li>- Baisse des horaires d'apprentissage</li> <li>-</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Guétéma</li> <li>- Kolomina</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Recrutement du personnel enseignant</li> <li>- Formation continue du personnel enseignant</li> </ul>	x	
<b>Education :</b> Déperdition scolaire	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Exode</li> <li>- Mariage d'enfants</li> <li>- Mariage forcé</li> <li>- Réticence de certains parents</li> <li>- Le poids de la coutume</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Diminution du taux de fréquentation</li> <li>- Analphabétisme</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Guétéma</li> <li>- Kolomina</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sensibilisation des parents</li> <li>- Sanctionner les auteurs de mariage d'enfants/forcé</li> </ul>	x	
<b>Education :</b> Nombre élevé	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Désintérêt de la population</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faible fréquentation des</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Haoudja-Yéro-Ali</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sensibiliser la population sur</li> </ul>	x	

d'enfants ne disposant pas d'acte de naissance	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La méconnaissance de l'importance de l'acte de naissance</li> <li>- La non maîtrise du circuit de transmission</li> <li>- Accouchement à domicile</li> <li>- Insuffisance de centre de déclaration d'état civil</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>centres de déclaration de l'état civil</li> <li>- Baisse du taux de recrutement des enfants à l'école ;</li> <li>- Difficultés d'accès aux documents administratifs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Gadiaba-Baïssamboula</li> <li>- Missira</li> <li>- Makana-Rangabé</li> <li>- Sambalambé</li> <li>- Mandala</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>l'importance des actes d'état civil</li> <li>- Informer et sensibiliser la population sur les conséquences des accouchements à domicile</li> <li>- Création de centre de déclaration d'état civil (dans les villages où c'est possible)</li> </ul>		
<b>Santé :</b> Faible couverture sanitaire de la population	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Insuffisance de matériel et d'équipements sanitaires</li> <li>- Insuffisance de personnel qualifié</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Fréquence de certaines maladies</li> <li>- Augmentation du taux de mortalité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Guétéma</li> <li>- Kolomina</li> <li>- Folonkidé-Boundou</li> <li>-</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Renforcement des centres existants</li> <li>- Recrutement des personnels qualifié</li> <li>- Création d'un second CSCOM</li> </ul>		x
<b>Développement social:</b> Absence de Centre Communal de Développement Social et de l'Economie Solidaire (CCDSES)  Absence de répertoire des couches vulnérables et des organisations,	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faible ressources des CT,</li> <li>- Faible accompagnement de l'Etat aux CT pour l'accompagnement des couches vulnérables</li> <li>- Faible renforcement des capacités des couches</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faible assistance des couches vulnérables,</li> <li>- Marginalisation des couches vulnérables,</li> <li>- Faible insertion socio professionnelle</li> <li>- Dépendance aux parents</li> <li>- Faible niveau d'organisation et de structuration</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Guétéma</li> <li>- Darrah</li> <li>- Folonkidé-Boundou</li> <li>- Gadiaba-Baïssamboula</li> <li>- Haoudja-Yéro-Ali</li> <li>- Kolomina</li> <li>- Missira</li> <li>- Loumougnalbi</li> <li>- Makana-Rangabé</li> <li>- Sambalambé</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Construction et équipement du CCDSES,</li> <li>- Recrutement d'agent chargé de développement social dans la commune</li> <li>- Mise en place du répertoire des couches vulnérables,</li> <li>- Organisation des groupes vulnérables</li> </ul>	x	x



<p>Faible immatriculation des indigents et leurs ayant droits au RAMED, Absence d'une mutuelle de santé communale</p>	<p>vulnérables</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Absence de programme et de prise en charge des calamités naturelles (inondation, incendies, )</li> <li>- Méconnaissance de l'utilité de la mutuelle</li> <li>- Insuffisance de moyens</li> <li>- Insuffisance de partenaires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faible fréquentation des centres de santé</li> <li>- Paiement partiel des produits prescrits</li> </ul>	<p>- Mandala</p>	<p>de la commune ;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mobilisation des quotes part de la Mairie dans le cadre de la prise en charge médicale des indigents au RAMED,</li> <li>- Assistance aux personnes victimes de calamités ou de catastrophes (inondations, incendie...)</li> <li>- Création d'une mutuelle communale ;</li> <li>- Information et Sensibilisation de la population sur l'importance de la mutuelle</li> </ul>		
<p><b>Environnement et changements climatiques :</b> Dégradation du couvert végétal</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La pauvreté</li> <li>- L'incivisme</li> <li>- Absence de convention de GRN</li> <li>- Non motivation des comités de surveillance</li> <li>- Le non-respect de la réglementation</li> <li>- Ruissellement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La déforestation</li> <li>- La dégradation des sols/désertification</li> <li>- La famine/insécurité alimentaire</li> <li>- Conflits intercommunautaires</li> <li>- L'érosion</li> <li>- L'ensablement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Guétéma</li> <li>- Darrah</li> <li>- Folonkidé-Boundou</li> <li>- Gadiaba-Baïssamboula</li> <li>- Haoudja-Yéro-Ali</li> <li>- Kolomina</li> <li>- Missira</li> <li>- Loumougnalbi</li> <li>- Makana-</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Plantation d'arbres</li> <li>- Traitement de ravins</li> <li>- Construction de radiers</li> <li>- Redynamisation des comités de surveillance et de protection de l'environnement</li> <li>- Aménagement de retenus d'eau</li> </ul>		<p>x</p>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>des eaux de pluie</li> <li>- Les feux de brousse</li> <li>- Coupe abusive du bois</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Rangabé</li> <li>- Sambalambé</li> <li>- Mandala</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Aménagement de périmètres d'enrichissement</li> <li>- Dynamisation des comités de gestion des plaintes</li> </ul>		
<p><b>Assainissement :</b> Dépôt anarchique des ordures</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Inexistence de dépôt de transit</li> <li>- Manque de sensibilisation et d'information</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Survenue de certaines maladies (paludisme, infections respiratoires etc.)</li> <li>- Prolifération des vecteurs pathogènes (moustiques, mouches, cafards etc.)</li> <li>- Perte des animaux</li> <li>- Pauvreté</li> <li>- Nuisance dans les rues et ménages</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Guétéma</li> <li>- Darrah</li> <li>- Folonkidé-Boundou</li> <li>- Gadiaba-Baïssamboula</li> <li>- Haoudja-Yéro-Ali</li> <li>- Kolomina</li> <li>- Missira</li> <li>- Loumougnalbi</li> <li>- Makana-Rangabé</li> <li>- Sambalambé</li> <li>- Mandala</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Information et sensibilisation de la population</li> <li>- Création et aménagement de dépôt de transit des ordures</li> <li>- Identification de sites de dépôt des ordures</li> <li>- Appui à la création et au fonctionnement des GIE</li> <li>- Organisation des journées de salubrité</li> <li>- Aménagement des puisards</li> <li>- Achats d'équipements d'assainissement</li> </ul>		x
<p><b>Energie et mines :</b> Manque d'électricité (EDM SA)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Eloignement du village au centre de connexion d'EDM-SA</li> <li>- Exploitation anarchique des carrières</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Impraticabilité de certaines activités professionnelles</li> <li>- Augmentation du taux d'insécurité</li> <li>- Baisse du revenu de certains groupes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Guétéma</li> <li>- Folonkidé-Boundou</li> <li>- Gadiaba-Baïssamboula</li> <li>- Haoudja-Yéro-Ali</li> <li>- Kolomina</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Connexion des villages au réseau électrique EDM-sa</li> <li>- Utilisation des énergies renouvelables</li> <li>- Règlementation de</li> </ul>		x

		<ul style="list-style-type: none"> <li>- d'acteurs</li> <li>- Faible mobilisation des ressources e la commune</li> <li>- Dégradation des sols</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Missira</li> <li>- Loumougnalbi</li> <li>- Makana-Rangabé</li> <li>- Sambalambé</li> <li>- Mandala</li> </ul>	l'exploitation des carrières		
<b>Routes et télécommunication :</b> Mauvais état des pistes	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mauvais entretien des routes</li> <li>- Erosion</li> <li>- Ensablement</li> <li>- Présence de cours d'eau</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Enclavement</li> <li>- Diminution des activités</li> <li>- Long temps de parcours</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Guétéma</li> <li>- Darrah</li> <li>- Folonkidé-Boundou</li> <li>- Gadiaba-Baïssamboula</li> <li>- Haoudja-Yéro-Ali</li> <li>- Kolomina</li> <li>- Missira</li> <li>- Loumougnalbi</li> <li>- Makana-Rangabé</li> <li>- Sambalambé</li> <li>- Mandala</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Aménagements de pistes rurales</li> <li>- Construction de radiers</li> <li>- Entretien périodique des routes et pistes</li> <li>- Mise en œuvre des activités HIMO</li> </ul>		x
<b>Emploi et amélioration des conditions de vie :</b> Insuffisance d'AGR	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faible promotion des AGR</li> <li>- Faible volonté d'apprendre</li> <li>- Instabilité de la population</li> <li>- Absence d'énergie sûre et stable</li> <li>- Faiblesse des fonds de roulement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Manque d'emploi</li> <li>- Vulnérabilité économique</li> <li>- Diminution des revenus des populations (pauvreté)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Guétéma</li> <li>- Folonkidé-Boundou</li> <li>- Gadiaba-Baïssamboula</li> <li>- Haoudja-Yéro-Ali</li> <li>- Kolomina</li> <li>- Missira</li> <li>- Loumougnalbi</li> <li>- Makana-Rangabé</li> <li>- Sambalambé</li> <li>- Mandala</li> <li>- Darrah</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Promotion des AGR</li> <li>- Promouvoir les PPP</li> </ul>	x	

<b>Tourisme :</b> Non valorisation des sites touristiques	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Absence d'une carte touristique</li> <li>-</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Méconnaissance des sites touristiques</li> <li>- Manque d'emploi</li> <li>- Diminution des sources de revenu</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Guétéma</li> <li>- Folonkidé-Boundou</li> <li>- Gadiaba-Baïssamboula</li> <li>- Haoudja-Yéro-Ali</li> <li>- Kolomina</li> <li>- Missira</li> <li>- Loumougnalbi</li> <li>- Makana-Rangabé</li> <li>- Sambalambé</li> <li>- Mandala</li> <li>- Darrah</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Identification des sites</li> <li>- Réalisation de la carte touristique</li> <li>- Restauration des sites</li> <li>- Organisation des acteurs</li> </ul>		x
<b>Sport/Art et Culture :</b> Manque d'infrastructures sportives	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Absence d'une volonté politique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faible développement des disciplines sportives</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Guétéma</li> <li>- Folonkidé-Boundou</li> <li>- Gadiaba-Baïssamboula</li> <li>- Haoudja-Yéro-Ali</li> <li>- Kolomina</li> <li>- Missira</li> <li>- Loumougnalbi</li> <li>- Makana-Rangabé</li> <li>- Sambalambé</li> <li>- Mandala</li> <li>- Darrah</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Attribution de parcelles pour les disciplines sportives (Foot, Basket etc.)</li> <li>- Construction d'infrastructures sportives</li> <li>-</li> </ul>		x
<b>Administration/Gouvernance :</b> -Insuffisance de personnel -Vétusté du Bâtiment (Siège de la Mairie)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Insuffisance de moyen</li> <li>- Insuffisance dans l'entretien des Bâtiments</li> <li>- Incivisme fiscal</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Surcharge du travail</li> <li>- Démotivation du personnel existant</li> <li>- Lourdeur administrative</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Guétéma</li> <li>- Folonkidé-Boundou</li> <li>- Gadiaba-Baïssamboula</li> <li>- Haoudja-</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Recrutement de personnels</li> <li>- Construction et réhabilitation du Bâtiment de la Mairie</li> </ul>	x	

- Faible mobilisation des ressources -	-	- L'inexécution de certaines activités planifiées -	Yéro-Ali - Kolomina - Missira - Loumougnalbi - Makana-Rangabé - Sambalambé - Mandala - Darrah	- Formation des élus sur l'organisation et le fonctionnement des collectivités territoriales - Organisation des restitutions publiques - Tenue des débats publics autour du Budget Primitif		
---	---	--	--	---	--	--

## G.2 : Classement des solutions par niveau de compétence.

Malgré la volonté manifestée de la commune à vouloir satisfaire les demandes de ses populations, il se trouve cependant limiter par les moyens financiers mobilisables, qui s'avéreront insuffisants pour la mise en œuvre des actions. Le coût élevé des actions ne fait que le commun est dans l'obligation et la nécessité de solliciter les appuis des partenaires. Le cadre institutionnel par ailleurs définit ses responsabilités et ses compétences. C'est ainsi qu'un classement des besoins par niveau de compétence s'avère indispensable.

**Tableau n°46** : classement des besoins par niveau de compétence.

<i>Fiche de classement des contraintes par niveau de compétence des CT</i>					
Contraintes/ problèmes	Niveau de compétence				
	Organisation de base	Commune	Cercle	Région	Gouvernement central (Etat)
L'insécurité alimentaire	Associations des maraichers	x	x		
Dévastation des champs par les animaux	Brigades de surveillance des champs	x			
Faible accessibilité à l'aliment bétail	Coopérative des éleveurs	x	x		
Insuffisance de pâturage	Coopérative des éleveurs	x	x		
Présence de maladies animales	Coopérative des éleveurs	x	x		
Faible couverture des besoins en eau potable	Comité de gestion des points d'eau	x			

Dégradation des infrastructures scolaires	Comité de gestion scolaire (CGS)	x			
Réticence des parents	Comité de gestion scolaire (CGS)	x			
Insécurité de l'espace scolaire	Comité de gestion scolaire (CGS)	x			
Insuffisance des équipements et matériels scolaires	Comité de gestion scolaire (CGS)	x			
Déperdition scolaire	Comité de gestion scolaire (CGS)	x			
Nombre élevé d'enfants ne disposant pas d'acte de naissance	Comité de gestion scolaire (CGS)	x			
Faible couverture sanitaire de la population	ASACO	x			
Absence d'une mutuelle de santé communale	ASACO, UTM	x	x		
Absence de centre communal de développement social	Conseil communal	x			
Absence de personnel chargé du centre de développement social dans la commune	Conseil communal	x			
Insuffisance dans l'organisation des groupes vulnérables	Conseil communal	x	x		
Insuffisance d'indigents et leurs ayant-droit enrôlés	Conseil communal	x	x		
Dégradation du couvert végétal	Brigade de protection de l'environnement	x			
Dépôt anarchique des ordures	Associations d'hygiène et d'assainissement, conseil communal	x			
Manque d'électricité (EDM SA)	Conseil Communal, populations	x			x
Mauvais état des pistes	Conseil Communal, populations	x			x
Insuffisance d'AGR	Associations pour création d'emplois	x	x	x	x
Faible mobilisation des ressources de la commune		x			

**Commentaires :**

1- .

### G.3 Le Plan quinquennal de développement de la Commune Rurale de Guétéma (2019-2023).

**Tableau n°47:** plan de financement.

Objectifs	N°	Activités/ Actions	Coûts estimatifs en FCFA	Localisation	Période					Sources de financement				
					2019	2020	2021	2022	2023	Bénéficiaires	Commune	Etat	Partenaires	
<b>1. Hydraulique :</b> Faciliter l'accès à l'eau (Population et Cheptel)	01	Former et recycler (07) dépanneurs de PM	1 000 000	Toute la commune	x		x					x	x	x
	02	Réaliser 03 points d'eau moderne (Forage équipé de panneau solaire)	48 000 000	Haoudja Missira Makana-Rangabé		x	x	x		x	x	x	x	x
	03	Construire et équiper un magasin de pièces de rechange des PM	10 000 000	Guétéma		x	x				x	x	x	x
<b>2-Agriculture :</b> Réduire l'extrême pauvreté et de la faim	01	Aménager 05 retenus d'eau (Etude de faisabilité)	10 000 000	Guétéma Haoudja-Yéro-Ali Missira Folonkidé-Boundou Kolomina	x	x	x				x		x	
	02	Aménager 04 périmètres maraîchers	64 000 000	Sambalambé Loumougnalbi Makana-Rangabé Darrah		x	x	x	x	x	x		x	
	03	Doter les exploitants de 04 périmètres maraîchers en matériels, équipements et intrants agricoles	5 000 000	Sambalambé Loumougnalbi Makana-Rangabé Darrah		x	x	x	x	x	x		x	
	04	Organiser les exploitants maraichers de la commune	750 000	Toute la commune	x	x					x	x	x	
	05	Organiser les exploitants agricoles de la	1 000 000	Toute la commune	x	x					x	x	x	

		commune											
	06	Renforcer les banques de céréales	10 000 000	Guétéma Gadiaba- Baïssamboula Folonkidé-Boundou		x	x	x			x	x	x
	07	Encadrer les producteurs de la commune	3 000 000	Toute la commune	x	x	x	x	x		x	x	x
	08	Former et équiper (bottes, gangs, tricycle, pulvérisateur, etc.) les brigades de surveillance de la commune	5 000 000	Toute la commune	x	x	x	x	x		x		x
	09	Sensibiliser la population sur la pratique de l'agriculture intensive	155 000	Toute la commune	x	x	x	x	x		x		
<b>3. Maraichage :</b>  Renforcer les activités de maraîchage dans la commune	01	Renforcer les points d'eau moderne	32 000 000	Guétéma, Darrah, Folonkidé- Boundou, Sambalambé Gadiaba- Baïssamboula Kolomina, Mandala Loumounialbi				x	x	x	x	x	x
	02	Créer les points d'eau moderne	21 000 000	Haoudja, Makana- Rangabé, Missira		x	x			x	x	x	x
<b>4-Elevage :</b>  Réduire l'extrême pauvreté et de la faim Développer le secteur de l'élevage	01	Construire ; équiper et ravitailler la banque d'aliment bétail	26 000 000	Guétéma			x	x			x		x
	02	Renforcer le périmètre pastoral (01 forage, reboisement, production fourragère)	20 000 000	Gadiaba Baïssamboula Mandala			x	x	x		x		x
	03	Renforcer les capacités des	3 000 000	Toute la commune	x	x	x	x	x		x	x	x



		éleveurs											
	04	Sensibilisation de la population sur la pratique de l'élevage intensif	155 000	Toute la commune	x	x	x	x	x		x	x	x
	05	Organiser les aviculteurs en société coopérative	300 000	Toute la commune	x	x	x	x	x		x	x	x
	06	Vulgariser les poulaillers modernes,	1 000 000	Toute la commune	x	x	x	x	x	x	x	x	x
	07	Mettre les aviculteurs en relation avec les marchés potentiels,	300 000	Toute la commune	x	x	x	x	x	x	x	x	x
	08	Former les acteurs aux techniques modernes de l'aviculture,	1 500 000	Toute la commune	x	x	x	x	x	x	x	x	x
	09	Mettre à la disposition des aviculteurs des équipements et produits (pondeuse, poussins, abreuvoir, mangeoire, pulvérisateur, seringue, etc.)	3 000 000	Toute la commune			x	x	x	x	x		x
<b>5-Education :</b>	01	Réhabiliter 03 salles de classe	9 000 000	Guétéma	x	x				x	x	x	
Promouvoir l'éducation pour tous	02	Entretien courant des infrastructures	1 500 000	Guétéma Kolomina	x	x	x	x	x		x		
	03	Construire et équiper 03salles de classe	31 000 000	Kolomina		x	x	x		x	x	x	
	04	Sensibilisation des parents sur le mariage d'enfants et le mariage forcé	2 000 000	Toute la commune	x	x	x	x	x	x	x	x	x
	05	Promouvoir les	5 000 000	Guétéma	x	x	x	x	x	x	x	x	x

		bourses maman		Kolomina									
	06	Construire et équiper un centre de développement de la petite enfance	20 000 000	Guétéma		x	x				x		x
	07	Construire et réparer les clôtures des écoles	11 000 000	Guétéma Kolomina	x	x					x	x	x
	08	Recruter 09 enseignants (06 au 1 <sup>er</sup> cycle et 03 au second cycle)	PM	Guétéma Kolomina	x	x	x	x	x	x	x	x	x
	09	Formation continue du personnel enseignant	PM	Guétéma Kolomina	x	x	x	x	x	x	x	x	x
	10	Sensibiliser la population sur l'importance de l'enregistrement des enfants à la naissance	2 000 000	Commune	x	x	x	x	x	x	x	x	x
	11	Construire et équiper 03 Centres alpha	15 000 000	Guétéma , Folonkidé- Boundou, Darrah		x	x	x		x	x		x
	12	Construire et appuyer les Medersas	PM	Guétéma , Folonkidé-Boundou				x	x	x	x		x
<b>6-Santé :</b> -Améliorer la couverture sanitaire dans la commune ; - Réduire la mortalité des enfants de moins de 5 ans - Améliorer la santé maternelle Combattre le VIH/SIDA, le paludisme et d'autres maladies	01	Renforcer, clôturer et équiper 01 centre de santé	5 000 000	Folonkidé-Boundou			x				x		x
	02	Recruter 01 I O	PM	Guétéma		x					x		x
	03	Eriger le Centre secondaire de Kolomina en CSCOM	25 000 000	Kolomina		x				x	x	x	x
	04	Réhabiliter et équiper 01 CSCOM	45 000 000	Guétéma		x	x				x	x	x
	05	Informers et sensibiliser la	200 000	Commune	x	x	x	x	x	x			



		comités de gestion des plaintes											
<b>9-Bâtiment administratif :</b> Renforcer le niveau d'infrastructures et d'équipements de la commune	01	Réhabiliter les Bâtiments de la Mairie	15 000 000	Guétéma			x				x		x
<b>10-développement social et Economie Solidaire :</b>  Renforcer la protection et la promotion des couches vulnérables de la commune ;	01	Construire et équiper 01 CCDSSES,	20 000 000	Guétéma				x			x	x	x
	02	Recruter 01 agent du CCDSSES	5 000 000	Guétéma				x	x		x	x	x
	03	Mettre en place un répertoire des couches vulnérables,	600 000	Commune				x			x		
	04	Organiser les groupes vulnérables de la commune	1 000 000	Commune	x	x	x	x	x		x	x	x
	05	Créer des AGR (Teinture, embouche ovine, aviculture, les moulins ...) en faveur des couches vulnérables	15 000 000	Commune	x	x	x	x	x		x	x	x
	06	Réaliser des enquêtes sociales pour l'immatriculation des indigents et leurs ayant-droits	2 000 000	Commune	x	x	x	x	x		x	x	x
	07	Payer les quottes part de la Mairie dans le cadre de la prise en charge médicale des indigents au RAMED,	1 500 000	Commune	x	x	x	x	x		x		
	08	Apporter une	2 500 000	Commune	x	x	x	x	x		x	x	x

		assistance aux personnes victimes de calamités ou de catastrophes (inondations, incendie....)											
	09	Créer une mutuelle communale de santé (Approche communautaire, études de faisabilité, formation des organes, recherche de l'agrément, dotation en support de gestion)	PM	Commune			x	x	x		x	x	x
	10	Organiser le mois de la solidarité et de la lutte contre l'exclusion sociale	2 500 000	Commune	x	x	x	x	x		x		
<b>11-Sports arts et cultures :</b>  Développer les activités sportives, artistiques et culturelles à l'échelle de la commune	01	Organiser et structurer la jeunesse	1500 000	Commune		x	x	x			x		
	02	Attribuer des parcelles pour les disciplines sportives (Foot, Basket etc.)	500 000	Commune	x	x					x		
	03	Construire des infrastructures sportives	5 000 000	Commune			x				x		x
	04	Identifier les artisans et constituer un répertoire	1 500 000	Commune	x						x		
	05	Organiser les artisans en association ou société coopérative	100 000	Commune	x						x		
	06	Former les artisans	700 000	Commune	x	x					x		x
	07	Organiser des foires	2 500 000	Commune	x	x	x	x	x		x		x

		promotionnelles des produits artisanaux											
<b>12. Tourisme :</b>  Valoriser les potentialités touristiques de la commune	01	Identifier les sites	300 000	Commune	x	x	x	x	x	x			
	02	Réaliser la carte touristique de la commune	150 000	Commune		x						x	
	03	Organiser les acteurs	300 000	Commune		x	x					x	
<b>13- Energie&amp; mine:</b>  Favoriser une électrification rurale pour la relance du secteur économique dans la commune	01	Connecter les villages au réseau électrique EDM-sa	110 000 000	Commune			x					x	x
	02	Promouvoir les énergies renouvelables	PM	Commune				x	x			x	x
	03	Règlementer l'exploitation des carrières	PM	Commune	x							x	
<b>14. Emploi et amélioration des conditions de vie :</b>  Favoriser la création d'emplois	01	Promouvoir les AGR (Teinture, embouche, aviculture, pisciculture, petit commerce...)	15 000 000	Commune			x	x	x			x	x
	02	Promouvoir les PPP	PM	Commune	x	x	x	x	x			x	x
<b>15. Commerce :</b>  développer le secteur du commerce dans la commune	01	Organiser les marchés et foires;	PM	Kolomina									
	02	Organisation, formation et accompagnement des commerçants	PM	Guétéma, Kolomina			x					x	x
	03	Ouvrir une caisse de micro finance	PM	Guétéma				x	x			x	x
<b>16. Industrie :</b>  Développer la transformation des produits locaux par la création des unités de transformation	01	Organiser les exploitants (jubier, balanites, tamarin, gomme arabique)	500 000	Commune		x					x	x	x
	02	Sensibiliser et rechercher des	500 000	Commune	x	x	x	x	x			x	x

		sources de financement											
	03	Organiser des visites d'échanges	500 000	Commune	x	x	x	x	x		x		x
	04	Installer des unités de transformation des produits locaux	PM	Commune	x	x	x	x	x		x		x
<b>17- Gouvernance locale :</b> Renforcer les rôles des acteurs à travers le renforcement de leur capacité	01	Formation des acteurs de développement (Elus, leaders, etc...)	2 000 000	Commune	x	x	x	x	x		x	x	x
	02	Recrutement de personnels	PM	Guétéma			x	x			x	x	
	03	Organisation des restitutions publiques	1 500 000	Guétéma	x	x	x	x	x		x		x
	04	Tenue des débats publics autour du Budget Primitif	1 000 000	Guétéma	x	x	x	x	x		x		x
	05	Création de centre de déclaration d'état civil (dans les villages où c'est possible)	PM	Commune	x	x					x		

Le coût total du plan d'actions 2019-2023 de la commune de Guétéma s'élève à la somme de **SIX CENT QUATRE VINGT DIX SEPT MILLIONS SEPT CENT DIX MILLE FRANCS (697 710 000) FCFA.**

### 3-4 Synthèse du plan/programme 2019-2023 par secteur

Secteurs	Sous secteur	Nombre d'actions	Coût estimatif	Pourcentage %	Observations
<b>Économie</b>	Agriculture	9 actions	98 905 000	14%	
	Maraichage	2 actions	53 000 000	8%	
	Élevage	9 actions	55 255 000	7%	
	Forêt/Environnement	6 actions	42 700 000	6%	
<b>Secteur secondaire</b>	Eau	3 actions	59 000 000	8%	
	Energie et mines	3 actions	110 000 000	16%	
	Route	3 actions	15 000 000	2%	
	Bâtiments/Equipements	1 action	15 000 000	2%	
	Tourisme	3 actions	750 000	0,1%	
	Commerce	3 actions	PM	0%	
	Industrie	4 actions	1 500 000	0,2%	
<b>Les ressources humaines</b>	Santé	6 actions	77 700 000	11%	
	Éducation	12 actions	87 500 000	13%	
	Développement social	10 actions	50 100 000	7%	
	Sport, art et culture	7 actions	16 300 000	2%	
	Gouvernance	5 actions	4 500 000	1%	
	Emploi et AGR	2 actions	15 000 000	2%	
<b>Total général</b>		<b>88 actions</b>	<b>697 710 000</b>	<b>100%</b>	



### IV-Plan annuel de la Commune Rurale de Guétéma 2019

Objectifs	N°	Activités/ Actions	Coûts estimatifs en FCFA	Localisation	Période				Sources de financement			
					1 TR	2 TR	3 TR	4 TR	Bénéficiaires	Commune	Etat	Partenaires
1. Hydraulique Faciliter l'accès à l'eau (Population et Cheptel)												
2-Agriculture Réduire l'extrême pauvreté et de la faim												
3-Elevage Réduire l'extrême pauvreté et de la faim Développer le secteur de l'élevage												
4-Education Promouvoir l'éducation pour tous												
5-Santé - Réduire la mortalité des enfants de moins de 5 ans - Améliorer la santé maternelle Combattre le VIH/SIDA, le paludisme et d'autres maladies												
6-Désenclavement Favoriser le désenclavement interne et externe de la commune												
7- Environnement Assurer un												

environnement durable												
8-Bâtiment administratif Renforcer le niveau d'infrastructures et d'équipements de la commune												
9-développement social Améliorer les conditions de vie des couches vulnérables de la commune												
10-Sports arts et cultures Développer les activités sportives, artistiques et culturelles à l'échelle de la commune												
11- Energie Favoriser une électrification rurale pour la relance du secteur économique dans la commune												
12- Gouvernance locale Renforcer les rôles des acteurs à travers le renforcement de leur capacité												

**Commentaires :**

Le Plan annuel 2019 de la Commune Rurale de Guétéma a été adopté et arrêté au montant de Quatre Vingt Cinq Millions Trois Cent Mille francs (**85 300 000F**) CFA.

**Conclusion**

Ce PDESC se veut un outil de travail précieux pour le développement de la Commune, à ce titre il a eu l'adhésion de toute la population. Cette population estime que le développement souhaité réside tout d'abord dans la cohésion sociale et ce à travers l'engagement de tous les villages et quartiers se trouvant dans l'espace communal.

## **C- ANNEXES**

- I- Liste des participants aux journées de concertation et consultation intercommunautaire**
- II- Liste des participants à l'atelier de planification**

### **III- Code de conduite pour l'atelier de planification**

Le présent code de conduite constitue une partie intégrale du règlement intérieur de la commune Rurale de Baniré Koré.

- Les participants s'engagent à participer activement au présent atelier de planification afin d'aboutir à un travail efficace et constructif dans l'intérêt général de la collectivité territoriale ;
- A respecter les points de vue des autres et à ne pas abandonner les séances de travail ;
- A s'abstenir de chuchotements et de discussion personnelle et s'efforcent d'être précis dans leurs propos ;
- A écouter attentivement les arguments des autres participants ;
- A s'engager dans les débats avec un esprit d'ouverture et de tolérance dans le sens du principe (faire des efforts pour comprendre et partager l'opinion de l'autre, ne porte pas atteinte à l'honneur) ;
- De ne pas faire preuve d'esprit partisan lors des débats ;
- A s'engager à agir uniquement dans l'intérêt général de la collectivité au moment des prises de décisions.

Fait à Guetema , le \_\_\_\_/12/2018

Le Maire

.....  
ANNE

#### **I- Les mesures d'accompagnement**

Les mesures d'accompagnement à mettre en place sont :

##### **1. Diffusion**

Le document du plan sera diffusé auprès de tous les partenaires techniques et financiers de la Commune afin qu'il puisse servir de cadre de référence pour les actions à entreprendre dans la commune pour le quinquennat 2018-2022.

## **2. Rencontre annuelle de concertation et budgétisation**

La rencontre doit être organisée par la commune avant les sessions budgétaires afin d'enregistrer les intentions des partenaires dans le financement des actions programmées pour l'exercice à venir. La Commune est tenue d'y présenter un rapport d'activités de l'année en cours et un avant projet de budget d'investissement indiquant les différentes contributions (Commune, cercle, Etat, autres partenaires). Les résultats de cette rencontre alimenteront les travaux des sessions budgétaires.

La section investissement du budget représente la tranche annuelle du Plan Quinquennal de Développement Economique, Social et Culturel.

Deux étapes sont à observer :

- La soumission d'un avant projet de budget d'investissement à la rencontre annuelle de concertation avec les partenaires de la collectivité et sa finalisation sur la base des contributions réelles
- L'actualisation du plan qui consiste à la reconduite des actions inachevées mais aussi à la prise en compte de nouvelles préoccupations tout en gardant l'essence du plan.

## **3. Mécanisme de suivi**

Un bon suivi est l'une des conditions essentielles de réussite du plan.

La Loi N° 95- 034 portant code des collectivités territoriales en république du Mali a fixé le rythme des sessions des conseils communaux à une fois par trimestre au moins et offre la possibilité de constitution des commissions de travail.

Ces dispositions doivent être mises à profit *pour charger une des commissions du suivi de l'exécution du PDESC. La commission des Affaires Economiques et Financières peut parfaitement jouer ce rôle. Elle rendra compte à chaque session en présentant un rapport d'étape qui fait état des ressources mobilisées, du niveau d'exécution physique et financière des activités, des problèmes rencontrés, des propositions de solutions et du programme d'activités pour le trimestre à venir.* De ce fait elle doit être dotée de moyens d'actions conséquentes.

## **4. Restitution de l'Etat d'avancement du Plan**

Il s'agit pour le Conseil Communal de rendre compte après chaque session de l'état d'avancement de la tranche annuelle du plan aux populations, aux opérateurs économiques et aux associations.

Cela permettra de créer un climat de confiance susceptible d'améliorer le niveau de rentrée des ressources.

## **II- Code déontologique**

### **a. Vision Du Conseil communal Sur La Décentralisation Et La Démocratisation**

Conformément aux principes démocratiques énumérés dans la Constitution Malienne comme base de la décentralisation, les élus de la Commune Rurale de Guetema considèrent la décentralisation et la démocratisation comme deux processus étroitement liés formant un ensemble inséparable. Dans ce présent code déontologique, le Conseil Communal traduit ces principes sous forme d'attitudes et de comportements que les élus doivent adopter afin de promouvoir un véritable esprit démocratique dans la Commune Rurale de Guetema. En ce qui concerne les principes de la décentralisation, le Conseil Communal doit chercher à travers ses activités à favoriser les aspects suivants :

- La décentralisation vise l'approfondissement de la démocratie à la base.
- La décentralisation vise le développement local.
- La décentralisation se construit à partir des moyens locaux.
- La décentralisation nécessite l'implication de tous les acteurs : société civile, population, Etat partenaires techniques et financiers.
- La décentralisation est un long processus nécessitant un entretien.
- La décentralisation ne signifie pas indépendance mais respect de la loi.
- La décentralisation exige un changement de comportements et de mentalités.

### **b. Les Visions Communales pour les quelles les Elus s'engagent**

- Développement de la démocratie

les élus doivent développer dans la Commune toutes les formes de démocratie acceptées par les lois en vigueur telles que les procédures de consultation, la participation des citoyens à l'exercice du pouvoir ; les élus doivent renforcer l'idée communale tout en développant l'autonomie des communautés de base, les foyers familiaux, les associations professionnelles.

- Amélioration du niveau de vie

Les élus doivent mettre en œuvre un programme de développement de la commune qui contribue à une amélioration de vie afin de répondre à l'accroissement démographique dans le domaine de la santé, l'éducation et revenus monétaires.

- Développement de l'agriculture :

Les élus doivent mettre en œuvre un programme de développement qui renforce l'agriculture notamment par l'aménagement des terres, moderniser l'élevage et de l'agriculture par la vulgarisation de matériels agricoles et techniques culturelles adaptées.

- Développement des infrastructures et urbanisation

Les élus doivent mettre en œuvre un programme pour développer les infrastructures d'intérêt collectif comme adduction d'eau potable, bâtiments administratifs etc...

- Développement de la communication

Les élus doivent mettre un programme de développement pour améliorer les réseaux de communication qui contribue au désenclavement de la commune (aménagement de routes locales, téléphonie rurale, etc ).

- Dégradation de l'environnement

Les élus doivent mettre en œuvre un programme permettant de préserver la faune, la flore etc.

- Dépravation des mœurs et individualisme

Les élus doivent mettre en œuvre un programme pour préserver les mœurs, développer la solidarité familiale.

### **c. Les Normes Et Valeurs Que Les Elus S'engagent A Respecter**

Les élus doivent respecter les règles de conduite suivantes dans l'exercice de leur fonction :

- les conseillers communaux doivent respecter la parole donnée ;
- les conseillers communaux évitent les comportements dictés par les relations personnelles. Ils s'engagent à exercer leur fonction dans l'unique intérêt de la Commune.
- les conseillers communaux doivent reconnaître que le respect de l'aîné ne doit pas affecter la prise de décision.
- les conseillers communaux doivent s'abstenir des propos mensongers dans l'exercice de leur fonction.
- les conseillers communaux doivent s'abstenir de toute position de conformisme et d'opportunisme et s'engagent à agir dans l'intérêt de la Commune.

### **d. Les Règles de conduite qui guident les Elus dans l'exercice de leur fonction**

- les élus doivent préparer les réunions du Conseil communal (étude de l'ordre du jour, recherche d'information pour clarifier leur position) afin de permettre un travail efficace et constructif.
- Au cours des sessions, les élus doivent respecter l'ordre du jour, de discuter dans le calme, de respecter les points de vue des autres et de ne pas quitter la salle pendant les séances de travail. Ils s'abstiennent des chuchotements, de ne pas rire des arguments d'autrui.
- les élus doivent s'engager dans les débats avec un esprit d'ouverture, de faire des efforts pour comprendre et de reconnaître que le partage de l'opinion de l'autre ne porte pas atteinte à l'honneur.

### **e. Prévention et Gestion de Conflits au Sein du Conseil communal**

Les élus doivent :

- prévenir les conflits entre conseillers :
- respecter les dispositions du code déontologique ;
- favoriser et renforcer les relations sociales (mariage, baptême) ;
- éviter les diffamations ;
- être solidaire aux décisions du Conseil communal
- gérer les conflits entre conseillers :
- chercher à comprendre les raisons du conflit ;
- médiation par le Conseil communal en expliquant aux conseillers leurs rôles ;
- en cas de complication faire intervenir les personnes ou le cousinage ;
- présentation des excuses.

### **f. Les Relations entre Elus et Partenaires**

- Dans l'exercice de leur fonction, les élus doivent renoncer à toute relation de clientélisme, de famille, et amicale. Ils évitent de développer des rapports autoritaires, ou basés sur un paternalisme entraînant des dépendances entre eux et les citoyens.
- Les élus doivent favoriser des relations basées sur le respect réciproque, de travail avec la tutelle. Ceci à travers des consultations régulières.



- Les élus doivent favoriser des relations de travail de partenariat avec les services techniques déconcentrés à travers des consultations afin de renforcer leurs appuis aux efforts de développement de la commune.
- Dans les communes voisines, les élus doivent favoriser des relations de bon voisinage à travers l'intercommunalité et les échanges.
- Les élus doivent favoriser avec les citoyens de la Commune, des relations basées sur la confiance, le respect, la protection et le partenariat à des sessions, des consultations et le respect des règles démocratiques.
- Les élus doivent favoriser des relations de partenariat et de coopération avec les ONG/Projets à travers les commissions de travail.
- Dans leurs relations avec les opérateurs économiques, les élus organisent selon les principes de l'économie de marché afin d'obtenir pour la commune les meilleurs rapports entre coûts et prestations demandées.
- Les élus doivent favoriser des relations de partenariat de coopération avec les partenaires de jumelage à travers des commissions de jumelage en vue de privilégier les échanges au niveau du développement économique, social et culturel.

#### **g. Dispositions générales**

Le présent document constitue pour le conseil communal un outil de travail permettant d'orienter ses actions au cours des cinq (5) années prochaines (2019 - 2023).

L'analyse des orientations, objectifs et stratégies de développement national d'une part et la vision consensuelle que nous avons formulé dans notre code de déontologie au regard des problèmes, des potentialités mais des contraintes au développement d'autre part, nous conduisent à adopter les orientations suivantes pour nos actions au cours des cinq (5) prochaines années.

Le conseil communal a arrêté les grandes orientations de développement de la Commune et veille à ce que les principes d'orientation de sa politique communale en matière de développement forme un ensemble cohérent, afin d'éviter que leur effet ne s'annule mutuellement.

Dans tous les cas les actions proposées doivent contribuer à concrétiser la politique communale de développement.

Le conseil communal doit respecter dans le cadre de son travail les principes et grandes orientations mises en évidence dans le présent document.

*Fait à Guetema le \_\_\_\_\_ Novembre 2019*

#### **Signature des élus**

N°	Prénoms et Nom	Qualité dans le conseil	Émargement
01		Maire	

02		1 <sup>er</sup> Adjoint	
03		2 <sup>er</sup> Adjoint	
04		3 <sup>er</sup> Adjointe	
05		Conseiller	
06		Conseiller	
07		Conseiller	
08		Conseiller	
09		Conseiller	
10		Conseiller	
11		Conseiller	